

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 16 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 17 JUILLET 1974

Nous n'avons pas oublié ton affaire,... Riel

"ON AURAIT DÛ APPELER ÇA, L'AFFAIRE CARON." Michel Monnin



Avant la cérémonie d'ouverture, Louise Bohémier et Michel Dandeneau, des Gais Manitobains, posaient devant la pierre tombale de celui à qui était dédiée cette fin de semaine de réjouissances.

photo Bob Holliday

Guerrier vieilli. Poète des difficultés passées. Philosophe acerbe des multiples défaites. Orateur à la tête de Papineau. Le Père Caron tentait mercredi soir de ressusciter Louis-David Riel. Personne ne découvrait le tombeau ouvert. Il nous lançait le défi. On l'échappait. Il communiquait la passion. Nous n'étions pas à la même onde. Il multipliait les accusations. Nous divisions le temps écoulé. Il nous déployait un tableau. On refermait encore nos esprits. Il multipliait les mea culpa. Nous sommes, tous, demeurés des républicains.

Le Père Caron exposait encore une fois les épreuves du passé. Pour nous mettre dans l'esprit du festival. Pour exposer le but de l'affaire Riel: "L'affaire Riel dure depuis plus de cent ans... Nous avons été, nous sommes et nous resterons des "conquis". Ainsi les descendants du "troupeau de buffles" ont assisté à une soirée d'introduction, à une fin de semaine d'activités en mémoire du fondateur. Mais le clou de la fin de semaine leur fut servi au tout début. Et le Père Caron demeura le conteur qu'on met en avant en guise d'accomplissement.

Pourtant le disciple a entrepris un nouveau rôle. Plutôt que de rager lui-même contre les infortunes, il nous peintura un tableau où figuraient les historiens qui ont ragé contre les injustices d'antan. Et quel tableau! Arrière scène, les fables de la Fontaine, Le Loup et l'Agneau, "le troupeau de buffles" étant le sacrifice immolé. D'un côté le chanoine Groulx: "Riel fut livré à ses ennemis contre toute justice humaine et contre toute justice britannique. Il fut sacrifié à un moment d'opinion longuement exalté et à ce que l'on croyait peut-être, dans les milieux gouvernementaux, la raison d'Etat, mais qui n'était que l'immorale ambition du pouvoir et l'intérêt encore plus immoral des partis politiques." (Louis Riel et les événements de la Rivière Rouge en 1869-1870, pp. 18-19). De l'autre côté, M.A. R.M. Lower: "Honest effort at a judgment forces the conviction that the heavier share of responsability has lain with the English Canadians... They have been the stronger, but they have not hesitated to use their strength. They have been greedy and intolerant, and they have turned naively around and wondered why the French (under their command) would not enter their wars." (Colony to Nation, Toronto, 1953, p. 559).

Les nombreux anglophones, parmi la foule de mille personnes, sont demeurés indifférents; ils ne se sont pas vus au milieu de la peinture. "It is hard for people of English speech to understand the feelings of those who must pass under the yoke of conquest, for there is scarcely a memory of it in all their tradition. Conquest is a type of slavery and of that too they have no memory except as masters. Conquest like slavery, must be experienced to be understood..." (Colony to Nation, Toronto, 1953, p. 63). Mais ils ont mérité leur position centrale dans la scène." "... they made it a point to secure as much of the country to themselves as possible." (Alex Begg, Creation of Manitoba)

Nous y étions nous aussi aux pieds du Père Caron. A l'avant-plan du tableau mais sous les pieds des anglais au centre. Et depuis longtemps fatigués de leur poids nous sommes demeurés indifférents. "Ils nous ont méprisés, calomniés, pourchassés comme font les loups..." Si le Père Caron a voulu nous inculquer un peu de sa passion pour nous servir de breuvage durant la fin de semaine et plus loin, nous continuons de bien jouer notre rôle. "Rien n'a changé." "They become second rate people. Wherever they turn, something meets their eyes to symbolize their subjection." (Colony to Nation, Toronto, 1953, p. 63). Nous sommes tous trop fatigués. Nous avons trop longtemps goûté des rêves non-réalisés du chanoine Groulx "... notre jeune Canada aurait pu devenir le champ d'expérience exceptionnelle ou de races enfin réconciliées, travaillant côte à côte, sans rien abdiquer de leurs conceptions individuelles et de leurs idéaux les plus chers, eussent montré à l'Amérique et au monde comment on peut bâtir solide, faire de sa terre, un des rares lieux du globe où il soit possible de vivre dans l'ordre et la fraternité chrétienne."

Le Père Caron nous flagella incessamment pour y répandre la blessure d'injustice, la meilleure essence du combat. Mais nous avons reçu outre-mesure des quarante coups par le bourreau du passé. "Nous avons été, nous sommes et nous resterons des "conquis". Le groupe ethnique par excellence.

"Mais le français, conquis ou pendant au bout de sa corde, a eu le mauvais goût de ne pas mourir." Et ainsi derrière le tableau, la preuve que nous vivotons toujours, que nous retardons toujours l'assaut final.

Les organisateurs ont préparé une soirée admirable, précurseur de la fin de semaine. Sous l'oeil approbateur de l'infatigable Marie, la chorale de Mélo-Mani, la famille Laroche de Saint-Malo, la chorale de "Chez-Nous", les Gais Manitobains firent tour à tour parution sur une scène que capitonnèrent Gerry et Ziz. La fierté et satisfaction que reflétait la chorale Chez-Nous, et les visages de M. et Mme Pierre Laroche, étaient partagées par toute l'assistance.

Ainsi, le feu pour toute la fin de semaine était bien commencé. Michel Monnin et Gérald Turenne qui peuvent se féliciter d'avoir rendu rentable le Festival du Voyageur, lui ont prêté une main d'organisateur professionnel.

Dès jeudi soir, le relais La Batoche ouvrait ses portes avec un casino et les Midwest Shows à l'appui. Le relais La Barrière accueillait les gens au parc Windsor. Les artistes en herbe du Collège de Saint-Boniface présentaient leur spectacle pour la première de trois soirées.

Samedi M. Albert Vermette était couronné champion du tournoi de fer à cheval au Centre Culturel. Le même soir, M. Eddie Vermette et son orchestre faisaient chanter et danser les gens 'Chez Ambroise Lepine' au Centre Culturel.

Dimanche, lors de la compétition du coureur de bois, au parc Provencher, M. Gilbert Ruest de Saint-Pierre remporta le premier prix; M. Gilles Cop de St-Boniface et M. Paul Taillefer de La Broquerie se méritèrent les deuxième et troisième places respectivement. Sous la direction de Mélo-Mani, les participants se sont amusés au relais du gouvernement provisoire toute la journée.

Mais la fin de semaine ne réalisa pas les espoirs du Père Caron. Sa passion ne demeura qu'un souvenir au lieu de servir d'essence. L'émotivité fut la nôtre seulement après plusieurs heures dans un relais. Le nom Riel ne servit que d'attrait pour la succession de relais, au lieu de causer un élan d'unité.

Et le Festival a souffert du manque d'esprit. Les gens se sont mêlés au Festival

suite à la page 5



Ce cheval qui contourne le baril, appartient à la race la plus ancienne des chevaux au monde. Les quelque 8,000 Appaloosa au Canada remontent à l'époque monarchique en Europe. Samedi et dimanche avait lieu à l'arène de St-Vital, la 17e compétition nationale où plusieurs des 500 Appaloosa manitobains évoluaient.

Photo Maurice ASSELIN

brasse & cuir

par JOËL DELAFOND

Tout le monde l'a remarqué, les contrées rurales se sont prononcées en majorité, lors des élections du 8 juillet, pour les candidats conservateurs, c'est-à-dire pour l'opposition. Nous avions vu là l'impact de la tradition et d'une vie relativement isolée des marmites à contestation qui sont les villes. D'autant plus que les libéraux n'avaient pas épargné leur peine pour séduire des voix paysannes. Ce paradoxe se confirme quand on voit les dernières statistiques sur les revenus comptables au titre de la production agricole. Ceux-ci ont doublé, passant de 2 à 4 milliards de dollars, entre le 1er janvier 73 et le 15 février 74... C'est un progrès remarquable, bien qu'il soit traduit en valeur plus qu'en production et reflète essentiellement la fluctuation extrêmement favorable des cours mondiaux des grains pendant l'année 73.

On n'est pas fâché non plus d'apprendre que le taux de chômage du Manitoba pour le mois de juin est le troisième plus faible du Canada, avec 2.7 p.c. de la population active, derrière la Saskatchewan (1.6 p.c.) et l'Alberta (2.1 p.c.). Il était de 3.1 p.c. en juin 73. Après correction des variations saisonnières, il ne s'élève encore qu'à 3.3 p.c., ce qui n'est qu'à 0.3 p.c. du plein emploi. Ce chiffre se ventile irrégulièrement, les demandes d'emploi insatisfaites dans la plomberie et l'électricité coexistant avec des offres insatisfaites dans la construction et les services commerciaux. Le ministre du travail Russ Paulley souhaite trouver au Québec et dans les maritimes les bras qui manquent dans les secteurs déficiaires.

Une manitobaine vient, elle, de trouver du travail. Il s'agit de Mme Thelma McClelland, de St-Boniface, 15 Blackberry Bay. Le 17 juillet à Hawaii, elle est devenue présidente du Club International Toastmistress qui regroupe 25,000 femmes dans 27 pays du monde.

Le gouvernement provincial dépense cette année $30,000 pour inciter les manitobains à passer leurs vacances au Manitoba cet été. La promotion rappelle les années 1930, alors qu'une vacance avec famille voulait dire voyager seulement à quelques milles de chez soi. C'est la deuxième année que la promotion "visitez votre province" se fait, et les responsables mesurent la réussite de l'année dernière à la lumière du nombre de permis de camping autorisés en 1973, soit une augmentation de 2,000 sur l'année précédente.

C'était dimanche la fête nationale française puisque c'est le 14 juillet 1789 que le peuple de Paris prenait la Bastille, en libérait les prisonniers et décidait de raser ce symbole de l'absolutisme. Le consulat de France à Winnipeg, comme tous ses homologues de par le monde, a organisé à cette occasion une réception. M. le Consul de France, Marcel Olivier, invitait au Charter House autant de ressortissants français, de personnalités franco-manitobaines ou plus simplement manitobaines que la place le permettait.

Justement, un personnage historique français vient de recevoir une consécration éclatante. Il s'agit d'Astérix le gaulois, personnage de bande dessinée dont "Le Monde", quotidien très sérieux de Paris, internationalement réputé, publie une nouvelle aventure depuis le 11 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août. Le Monde n'avait jamais publié de bande dessinée, pas plus qu'il ne daigne avoir recours à la photo. Mais si on y a l'esprit froid, on sait y reconnaître les phénomènes, au rang desquels Astérix tient une place de choix. Tintin luimême a dû s'incliner contre cette image confortante du français frondeur qui, de façon très gaullienne, fait des pieds de nez aux grands romains. 65 millions d'exemplaires sont vendus dans le monde, dont 35 millions en France. Sous le titre "Le cadeau de César", l'épisode inédit repris en feuilleton par "Le Monde" raconte une campagne électorale en Gaule dont on peut parier qu'elle a beaucoup en commun avec les récentes présidentielles françaises.

LÉANDRE BERGERON BRAVE LA CENSURE INTERNATIONALE

Léandre Bergeron, franco-manitobain devenu célèbre avec sa "petite histoire du Québec" illustrée, et les Editions Québécoises, rééditent le livre d'un écrivain africain saisi par les dirigeants français à la demande de ceux du Cameroun.

Et si je ne sais que parler,
C'est pour vous que je parlerai.
Ma bouche sera la bouche
Des malheurs qui n'ont point de bouche,
Ma voix, la liberté de toutes celles qui s'affaissent
Au cachot du désespoir.

Aimé Césaire

En juillet 72, le camérounais Mongo Béti, qui fait paraître "Main Basse sur le Cameroun" chez l'éditeur non orthodoxe François Maspéro, est déjà un écrivain connu et apprécié. De son vrai nom Alexandre Biyidi, né en 1932 dans une famille Bantoue de religion animiste, il s'est converti au christianisme et a étudié jusqu'au baccalauréat au Lycée de Yaoundé. Il est allé à Aix-en-Provence pour ses études supérieures, y est devenu assistant.

Plus de cent poètes, auteurs dramatiques, romanciers, historiens, critiques noirs de langue française ont enrichi notre littérature d'une extraordinaire profondeur d'expression. Parmi les plus célèbres, le sénégalais Léopold Sedar Senghor, devenu président de son pays, l'antillais Aimé Césaire, Yambo Ouologuem, qui remporta le prix Renaudot en 68 avec son "Devoir de violence", ont depuis longtemps leurs places dans toutes les bibliothèques. Mais sans aucun doute, Mongo Beti est celui qui a suscité, de Yaoundé à Paris, Londres et Québec, le plus grand nombre de critiques, d'analyses et de thèses.

Cette notoriété ne le protégeait pas plus que la sienne n'a protégé François Maspéro, connu pour son obstination courageuse à publier des ouvrages politiques qui n'ont pas l'heur de plaire aux autorités. Sitôt "Main basse sur le Cameroun" en vitrine, la police française faisait irruption dans la célèbre librairie du Quartier Latin, en vertu de l'article 14 de la loi sur la presse qui permet de saisir tout ouvrage "d'origine étrangère" sans avoir à donner de motifs. Souvent, dans le cas de la revue "Tricontinentale" par exemple, le ministre de l'intérieur Marcellin agit de son propre chef. Cette fois-ci, c'est l'ambassadeur du Cameroun à Paris Ferdinand Oyono qui a demandé la saisie. Un peu plus tôt, "La grande mystification du Congo-Kinshasa", de l'ancien ministre des affaires étrangères du Zaïre, Cléophas Kamitatu avait subi le même sort. En janvier dernier encore, "L'ascension de Mobutu" de Jules Chomé, avocat au barreau de Bruxelles, était le troisième ouvrage sur l'Afrique saisi chez François Maspéro. Il était basé sur la plaidoirie de son auteur au procès de Kamitatu et de l'éditeur. L'article 14, précisons-le, avait été voté par le Front Populaire pour lutter contre la propagande des nazis avant la guerre. On avait "oublié" de l'abroger par la suite. Mais "provenance étrangère" n'était plus qu'un grossier prétexte dans le cas de Mongo Béti agrégé de l'Université française et professeur au lycée Corneille de Rouen.

Quand des écrivains africains interdits dans leur pays se voient également muselés en France, le geste de Léandre Bergeron prend une importance considérable. Le Québec est-il appelé à jouer le même rôle que les éditeurs hollandais qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, publiaient les ouvrages religieux et philosophiques "subversifs" de Descartes, Pascal ou Voltaire? Cette réimpression n'est pas chose facile, risque de se faire aux dépens de l'éditeur.

L'autocensure est plus efficace qu'une police secrète. Des étudiants camérounais par crainte de représailles au retour, mais aussi des coopérants, journalistes, universitaires canadiens, redoutant des interdictions de séjour au Cameroun ou des difficultés pour leur organisme, ont refusé de témoigner en faveur de cette édition, tout en l'approuvant ou en y aidant discrètement.

Lu de certains par goût de braver la censure, ce livre fera découvrir un pays passionnant à travers des événements tragiques, en même temps que le style musclé d'un écrivain de grande classe.

Mais il fallait, comme Léandre Bergeron, avoir le goût de tordre le cou à la censure pour en entreprendre la réédition. Attitude entièrement partagée, bien sûr, par François Maspéro et Mongo Béti.

Les "Modules" aideront les jeunes sur le marché du travail

M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a annoncé aujourd'hui le lancement d'une formule expérimentale qui contribuera à réorienter les services actuellement offerts aux jeunes pour résoudre leurs problèmes d'emploi.

Le nouveau projet envisage la création de quinze Modules chargés de la jeunesse, établis dans certains Centres de Main-d'oeuvre du Canada à travers le pays. L'ouverture des Modules aura lieu vers le 1er octobre 1974.

Dans sa déclaration, le ministre a souligné que la population active du Canada doit absorber à chaque année un grand nombre de jeunes dont plusieurs trouvent difficile le choix d'un emploi.

Le ministre a poursuivi: "A chaque année, plus de 400,000 étudiants s'apprêtent à entrer dans la population active. Et pour plusieurs d'entre eux, la transition des études au travail devient difficile. Il arrive que très souvent ceux-ci ne savent 'trop que faire' et manquent particulièrement de conseil professionnel. Puisque les jeunes représentent plus de 50 pour cent des clients de plusieurs Centres de Main-d'oeuvre du Canada, de tels problèmes constituent une préoccupation majeure de mon ministère.

"La création de Modules chargés de la jeunesse est l'une des nombreuses mesures envisagées par mon ministère pour faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Ces Modules doivent servir de foyer et de catalyseur aux autres initiatives d'orientation de mon ministère ou de celles que l'on projette de mettre en oeuvre dans un avenir rapproché. Le ministère, rompu aux techniques de la recherche d'emplois, redoublera d'efforts pour transmettre cette connaissance aux étudiants."

Les Modules dispenseront aux jeunes des services spécialisés mettant l'accent sur le placement, les conseils et les tests professionnels, de même que sur les liens à nouer avec les organismes de jeunesse et sur la diffusion d'informations sur les emplois appropriés aux jeunes. Ces services d'orientation et de diffusion d'informations dirigeront les chercheurs d'emplois vers les postes vacants, les perspectives de carrière, la formation professionnelle et les occasions qui s'ouvrent à la mobilité.

En plus de la presse écrite, d'autres media seront utilisés pour renseigner les jeunes sur les carrières. Ainsi, on est à mettre au point un projet pilote en audio-visuel qui facilitera, espère-t-on, le conseil professionnel de même qu'une présentation en vidéo-cassettes sur les méthodes dynamiques de recherche d'emplois à l'intention des individus et des groupes qui sont en quête de travail.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration dispense déjà des services de conseil et de placement professionnels dans plus de 70 établissements postsecondaires disséminés à travers le Canada. Au cours de l'année écoulée, les fonctionnaires du ministère ont redoublé d'efforts pour aider les étudiants, soit des universités, soit des collèges. Des normes de services ont été créées et l'on est maintenant à les mettre en application.

Pour compléter le travail des Modules, les CMC collaboreront encore plus étroitement avec les conseillers professionnels. Des informations plus précises sur le conseil professionnel et le marché du travail seront graduellement disponibles grâce à Carrières Canada et Carrières Province, deux publications qui décriront éventuellement plus de 400 métiers et professions, et mettront en relief les conditions d'entrée et la demande éventuelle.

Été chaud au collège.

Le Secrétariat du Collège universitaire de Saint-Boniface a connu une agitation fébrile ces derniers jours. En effet, 157 étudiants se sont inscrits à la session des cours d'été, contre 84 l'an dernier, ce qui représente une augmentation record de 86.9%.

Certes, l'éventail des cours est plus vaste cette année, tant en Arts qu'en Education: français, sociologie, histoire, religion, psychologie, pédagogie sont autant de disciplines qui ont ouvert leurs portes.

Le corps professoral comprend cet été: M. Mikhael ELBAZ, le Dr Gertrude GECEWICZ, le R.P. Dominique KERBRAT, le R.P. Fernand LEVESQUE, la R. Soeur Florence SCHIMNOWSKI, le R.P. André SURPRENANT et M. Raymond THUOT.

La plupart des étudiants sont actuellement inscrits au Collège en vue de l'obtention d'un grade universitaire; quelques-uns, toutefois, désirant simplement parfaire leur culture, suivent un cours comme auditeurs libres.

Il faut aussi noter l'inscription massive d'enseignants franco-manitobains aux cours suivants, donnés conjointement par le Collège et le Ministère de l'Education: "Méthodes dynamiques de la lecture" présenté par Soeur Suzelle ROBERGE, co-auteur de la méthode, et par Soeur Raymonde PICARD, ainsi que "Chant choral à l'école" et "Musique instrumentale (élémentaire)", enseignés par Mlle Gloria RICHARD.

Le Collège remercie les étudiants d'avoir répondu à son invitation et leur souhaite un été agréable et enrichissant.

B.M.

L'AFFAIRE DE L'ÉCOLE TACHÉ

QUAND ON CONFOND OBJECTIFS ET MOYENS

par JEAN-PAUL AUBRY

"L'affaire de l'école Taché" est finalement classée. Dans son communiqué de la semaine dernière, la Commission scolaire de St-Boniface a précisé les raisons qui l'ont amenée à fermer l'école Taché et à transférer élèves et programme à l'école Provencher. La semaine précédente, dans un article rempli d'amertume, les parents opposés à cette décision avaient déjà concédé la défaite.

Convient-il maintenant de revenir sur un débat long et touffu que nos journaux locaux n'ont pas beaucoup aidé à clarifier? Pourquoi pas. N'y aurait-il pas quelque avantage à remettre certaines choses dans leur véritable perspective, quitte à reconnaître même certaines erreurs dont la plus patente a été à mon avis, de confondre les "objectifs" et les "moyens". Dès le départ, la discussion s'est engagée sur des voies parallèles et il n'y eut plus moyen de se rencontrer.

LE CONTEXTE

Pour bien comprendre "l'affaire de l'école Taché", il faut nécessairement se situer dans le contexte de la loi 113, qui reconnaît aux Franco-Manitobains le droit à l'enseignement en FRANÇAIS dans les écoles publiques.

Avant la loi 113, c'est-à-dire avant 1970, les commissions scolaires pouvaient se contenter de raisons purement mathématiques pour fermer une école: ils pouvaient invoquer, par exemple, le petit nombre d'élèves, les déplacements de populations, les frais croissants d'entretien ou de réparation, etc. Il suffisait d'expliquer aux contribuables le "bon sens" des chiffres.

Mais depuis 1970, c'est une tout autre affaire, surtout quand il s'agit d'élèves francophones. Le langage des chiffres ne suffit plus à convaincre. Il faut aussi tenir compte de facteurs aussi difficiles à peser et à calculer que la formation linguistique et culturelle des jeunes, l'ambiance scolaire essentielle au succès d'une telle formation, l'équipe administrative et enseignante suffisamment ouverte et formée à la mise en place des programmes appropriés.

Dans de telles conditions, la fonction de commissaire d'écoles est loin d'être une sinécure.

L'ECOLE TACHE

Les commissaires de St-Boniface allaient s'en apercevoir en 1972, quand ils voulurent fermer l'école Taché où ils venaient tout juste d'inaugurer le programme A (qui comprend tous les cours en français à l'exception de l'anglais).

Les parents réagirent aussitôt et réclamèrent l'appui de la Société Franco-Manitobaine. Ils firent valoir que ce n'était pas le moment de déménager dans une autre ambiance scolaire un programme qui ne faisait que commencer et prendre consistance. Il fallait donner aux élèves le temps de s'y ajuster. D'ailleurs, leur nombre était assez nombreux pour maintenir une école viable pendant quelques années encore.

Les commissaires reconnurent la valeur des arguments et retirèrent leur décision. Mais il était évident que l'échéance était simplement retardée. N'importe quel observateur averti pouvait voir que tôt ou tard, la décroissance accélérée de la population pèserait trop lourd dans la balance et menacerait même la survie du programme "A" dans le district nord de St-Boniface.

LA COMMISSION DECIDE

Arriva donc ce qui devait arriver. Le 25 mars de cette année, après avoir consulté les parents concernés, la Commission scolaire prend une décision unanime: l'école Taché sera fermée en juin et le programme "A" transféré dès septembre à l'école Provencher. La commission assure que la qualité du programme ne sera aucunement affectée par le changement mais, plutôt, qu'elle y gagnera. Et, en même temps, on épargnera au moins $50,000 par année.

DES PARENTS REAGISSENT

Du côté des parents, on ne vit pas les choses du même oeil. La consultation de la Commission scolaire n'y avait pas rencontré l'unanimité. Loin de là. La dissension éclata à la réunion générale de l'Association des parents de l'école Taché le 20 mars. La majorité du comité qui avait négocié jusque-là avec la Commission scolaire donna sa démission. Un nouveau comité fut formé aussitôt d'éléments bien décidés de tenir tête à la Commission scolaire. Du moins, c'est ce qui ressort d'un article publié par "un groupe de parents de l'école Taché" dans La Liberté du 3 juillet.

Le nouveau comité de parents ne tarda pas de se mettre à l'oeuvre. Il prépara un mémoire et le présenta au Conseil exécutif de la S.F.M., lors d'une rencontre le 1er avril au gymnase du Centre Culturel.

Le mémoire rejetait carrément la décision de la Commission scolaire. Il laissait entendre, d'ailleurs que le comité des parents qui les avait représentés jusque-là dans les pourparlers avec la Commission scolaire "ne répondait plus aux désirs des parents concernés".

Enfin le nouveau comité sommait la Société Franco-Manitobaine de faire connaître "sa position dans l'affaire de l'école Taché" le 22 avril au plus tard.

LA S.F.M. REPOND

La S.F.M. n'attendit pas si longtemps. Dès le 3 avril, elle publiait dans La Liberté son communiqué. Elle y rappelait tout d'abord aux parents ce qu'elle avait adopté comme "préoccupation primordiale" depuis 1971, à savoir "le maintien, la promotion et le développement du programme "A" dans le nord de St-Boniface".

Faisant ensuite état des divergences de vues quant à la viabilité de l'école Taché, la S.F.M. invitait la Commission scolaire à vérifier, avec le Comité de parents, la "validité et la précision des statistiques en main".

Enfin, la S.F.M. indiquait clairement à la Commission scolaire qu'elle n'accepterait jamais la fermeture de l'école Taché et le transfert du programme "A" à l'école Provencher sans exiger certaines conditions bien précises: entre autres, que l'ambiance culturelle française acquise à l'école Taché soit maintenue et amplifiée à l'école Provencher et que le personnel administratif et enseignant accepte de collaborer avec un comité consultatif de parents "ayant droit de vérifier" le maintien des conditions exigées.

AUTRES DEMARCHES

Le Comité de parents ne fut pas satisfait de la réponse de la S.F.M. D'autre part, il désespérait de faire changer d'idée à la Commission scolaire dont il n'acceptait pas les statistiques. Il se tourna donc vers le Ministère de l'Education et vers les hommes politiques. Mais ce fut peine inutile. Dépité, le président du comité publiait une lettre ouverte à la S.F.M. dans La Liberté du 3 juillet. Il y accusait la S.F.M. d'avoir contribué à léser les droits des parents et ceux des enfants.

Dans le même journal paraissait un long article amer intitulé "Comment fermer une école avec la coopération des parents" et signé "Un groupe de parents de l'école Taché". Cet article déborde d'émotivité. Malheureusement, il jette peu de lumière sur les faits. Cependant, il en dit assez long sur les sentiments de l'auteur à l'endroit de la S.F.M.

Mais cela n'aide pas à situer les faits avec exactitude.

LES POINTS FAIBLES

C'est d'ailleurs, un des points faibles du comité des parents, du moins de celui qui devint le porte-parole des parents à compter du 20 mars. Tous les documents publiés par lui dénotent une tendance prononcée à faire le procès des intentions plutôt qu'à analyser systématiquement les faits et les éléments de solution proposés.

Un passage de l'article du 3 juillet cité plus haut soulève même un doute sur la représentativité de ce comité. On lit en effet cette affirmation surprenante: "La majorité du comité de parents démissionne. Seul les trois ou quatre têtus sont prêts à continuer à se dévouer au nom des parents. Il faut donc procéder à l'élection d'un nouveau comité. Ceci fait, on rentre chez soi, quelques-uns contents, d'autres désappointés, d'autres enragés".

De toute évidence, les parents étaient profondément divisés. Le nouveau comité parlait alors au nom de qui? des "contents"? des "désappointés"? ou des "enragés"? Ce n'est pas très clair.

Peut-être les parents seraient-ils parvenus à plus de cohésion s'ils avaient eu plus de clarté dans les idées et moins de confusion dans leurs objectifs.

Par exemple, on aurait pu commencer par se poser les questions suivantes pour ensuite les poser à la Commission scolaire et à la S.F.M.

1) Dans les cadres de la loi 113, quel genre d'éducation les parents franco-manitobains ont-ils le droit (et la responsabilité?) de demander pour leurs enfants?

2) Quel "moyen essentiel" faut-il prendre pour assurer ce genre d'éducation dans un milieu comme le nord de St-Boniface? Le programme "A"?

3) A quelles conditions le programme "A" peut-il être vraiment efficace?

4) Compte tenu des circonstances réalistes actuelles, l'école Taché peut-elle continuer à assurer les conditions nécessaires?

5) En 1974, l'école Provencher est-elle en mesure de mieux garantir ces conditions qu'elle ne l'était en 1972?

6) Quelles sont les responsabilités de la Commission scolaire en ce domaine des objectifs de la loi 113? De quels moyens dispose-t-elle (ou peut-elle disposer) pour assurer les services nécessaires? Que peut-on exiger d'elle, d'après la loi 113?

7) Les avantages obtenus

suite à la page 19

EDITORIAL

Pourquoi le manque d'intérêt?

Les organisateurs de l'affaire Riel ont meublé la fin de semaine de multiples relais, danses et activités. Le tout portait le sceau indélébile du Festival du Voyageur. Pourtant l'intérêt qui caractérise les fêtes d'hiver n'y était pas.

Il est facile de justifier le plus petit nombre de participants. Tout comme les élections fédérales il y a quelques jours, les vacances, les voyages, les chalets ont eu un effet meurtrier. Il demeure toujours beaucoup moins dispendieux de s'acheter une douzaine très froide à l'auberge la plus proche.

Les difficultés organisationnelles ne manquèrent pas. Un budget restreint, une lacune publicitaire évidente, la nouveauté de la fête, le mauvais choix de dates ont été des facteurs importants pour expliquer l'absence des foules. Le bel effort des collégiens avec le concert Rebelles et Patriotes, aurait bénéficier énormément de plus de pratique. L'unique artiste pour un relais ou une danse ne pouvait susciter que peu d'intérêt après une longue soirée d'efforts. Le relais de l'aréna Maginot au parc Windsor était trop éloigné des autres activités de Saint-Boniface pour qu'il puisse bénéficier de l'esprit de participation qui régnait dans le centre-ville, la ferme modèle avec ses quelques chevaux et chèvres, était décevante. L'élément Métis de Winnipeg, qui aurait pu participer avec leur enthousiasme typique si on eut tenté de les attirer, célébrait leurs jours Métis la même fin de semaine dans le nord du Manitoba.

Le concélébrant qui me soufflait dans l'oreille vendredi soir dépouillait la vraie raison: "Ce n'est qu'une succession de relais". Muni d'un programme, il me souligna que très peu d'activités étaient autres que des relais, et pire très peu d'activités pour la famille. Plusieurs m'ont d'ailleurs souligné que le tout transpirait le "déjà-vu". Les figures derrière les bars des relais, ressemblaient énormément aux types qui versaient allègrement le breuvage lors des activités d'hiver. Les roulettes du casino roulaient sous les efforts des mêmes mains qui faisaient disparaître l'argent l'hiver passé. Trop de fêtes estivales, champêtres ont fait du relais l'unique clou de leurs activités. La formule magique est peut-être "passée".

Les cérémonies d'ouverture avec le Père Caron à l'affiche, furent le grand succès de la fin de semaine. C'est d'ailleurs à cette occasion que le nom de Riel a eu la plus grande importance. Et aussi c'est là que les gens se sont amusés le plus. Seul le Musée de Saint-Boniface et le Père Caron n'ont pas oublié le nom du type qui aurait su attirer le plus de gens. Quelques scènes historiques, quelques personnages ressuscités du passé auraient fourni une abondance publicitaire et un nombre accru de participants. L'esprit de Riel et ses braves sont demeurés à la même place dans le cimetière.

On ne peut accuser les organisateurs et les bénévoles. Le président Michel Monnin, Gérald Turenne, Marie Fournier, les Chevaliers du Conseil Goulet, les Intrépides, Mélo-Mani se sont mérités les félicitations encore une fois. Ils ont fourni aux fêtes un effort et un intérêt qui assureront une nouvelle affaire Riel l'année prochaine. La leçon a sans doute été bonne.

R. A. G.

lettres

Ottawa, le 5 juillet 1974

Honorable Ben Hanuschak
Ministre de l'Education
Gouvernement du Manitoba
Winnipeg, Manitoba

M. le Ministre,

C'est avec une certaine amertume que je lis la lettre de M. Bergeron président du comité de parents de l'école Taché adressée à la Société Franco-Manitobaine en date du 25 juin et qui vient de paraître dans le journal Le Droit d'Ottawa (copie incluse).

Ancien Manitobain, j'ai été dans le monde de l'éducation pendant trois ans comme professeur et directeur d'école. Ensuite embauché par la Société Franco-Manitobaine comme animateur social j'ai travaillé en 1970-71 avec des comités de parents à la mise en application du bill 113. Ce fut un travail difficile et les résultats furent minces à travers la province. Par contre un résultat très concret et encourageant est que les parents et enfants de St-Boniface peuvent aujourd'hui jouir de la seule véritable école française au Manitoba, celle où l'enseignement et l'ambiance sont français, l'école Taché.

De lire que cette école ne sera plus en septembre prochain je trouve cela franchement inconcevable. De constater que la commission scolaire a pris et maintient une telle décision alors que certains de ces mêmes commissaires avaient mis tout en oeuvre pour collaborer avec les comités de parents et la S.F.M. à l'établissement de cette école française je trouve cela inquiétant. Finalement connaissant très bien la S.F.M., ses objectifs et ses dirigeants actuels, je considère son inaction et encore pire son opposition "en coulisse" de la pure traîtrise.

M. le Ministre, je connais et j'apprécie les gestes concrets de votre gouvernement en faveur du monde ordinaire et en particulier en faveur de la minorité franco-manitobaine. De plus je connais et j'apprécie la position de votre gouvernement et de celle de M. Schreyer face au bilinguisme canadien. Finalement je suis suffisamment familier avec les lois du ministère de l'éducation pour savoir que votre ministère peut intervenir dans cette question qui risque de devenir une autre "Manitoba School Question".

Je vous prierais d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

Georges Le Gal
un franco-manitobain (ancien) inquiet – 75 Woodridge Cr. apt. 9, Ottawa, Ont. K2B 7T2

copie:
Honorable Ed Schreyer
Le comité de parents de l'école Taché

175, rue Marion
St-Boniface, Manitoba
le 7 juillet 1974

La Rédaction
La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.

Monsieur,

Vous êtes sans doute conscient de la valeur des media auprès de la population. Les franco-manitobains ne seraient pas aussi actifs aujourd'hui si il n'y avait jamais eu de radio CKSB. La télévision est un autre moyen efficace de préserver et de promouvoir notre langue et notre culture.

Vous savez qu'au Québec il y a plus qu'un réseau de télévision de langue française. Un de ceux-ci est le réseau TVA (équivalent du réseau anglais CTV). La disponibilité de leurs émissions dans la région métropolitaine de Winnipeg serait d'un bénéfice immense pour la langue française, la culture canadienne et pour tous les franco-manitobains.

Ceci pourrait être accompli, sans dépenses exagérées, par le système de diffusion par câble. La production locale ne serait pas nécessaire et quelques techniciens seulement seraient utilisés pour assurer le bon fonctionnement. Puisque le CRTC, qui contrôle les communications, est d'autorité fédérale, la SFM n'aurait pas de difficulté à obtenir un canal de télévision pour un second réseau de langue française.

Les gouvernements du Canada, du Québec et du Manitoba contribueraient peut-être quelques dollars. Télé-Métropole offrirait certainement ses émissions gratuitement. La Fondation Radio Saint-Boniface pourrait aussi contribuer de l'argent.

Ceci donnerait aux résidents de la ville (et bientôt de la campagne) le choix de programmation en français. Les anglophones seraient incités à apprendre davantage notre langue et les franco-manitobains seraient moins susceptibles d'être assimilés.

Si nous voulons du français c'est à nous d'en mettre. Les choses ne se font pas d'elles-mêmes. Il faut surtout vouloir. Demandez et vous recevrez, peut-être. Ne demandez pas et vous ne recevrez jamais!

Sincèrement vôtre,

Robert Levacque

"Es-tu Roi?" demanda Pilate à Jésus. "Tu le dis je suis Roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la Vérité écoute ma voix". Pilate répondit: "Qu'est-ce que la Vérité?" et il sortit. C'est la question primordiale dans la vie du monde. La qualité de la vie humaine, bonne ou mauvaise, dépend de ce mot "vérité".

Toute l'histoire de l'humanité, depuis Adam et Eve jusqu'à la fin des temps, n'est autre que l'histoire du comportement des hommes en face de ce mot: "Vérité".

Les philosophes des temps modernes se sont employés d'une façon diabolique à répandre le scepticisme et le doute dans l'esprit humain au sujet de sa capacité d'atteindre et de posséder "la Vérité". Descartes, Kant, Hegel, et plus près de nous Jean-Paul Sartre et l'existentialisme, Teilhard de Chardin avec son nouveau panthéisme, etc.

Qu'en est-il actuellement? Après 10 ou 15 ans de révolution, pas toujours tranquille, dans la Province de Québec! après un nombre semblable d'années de changement radical dans l'enseignement religieux au Manitoba? La question de Pilate à Notre Seigneur posons-la aux jeunes de nos écoles secondaires: Qu'est-ce que la Vérité? Ne croyez pas qu'ils vont vous répondre: nous savons tous ça, c'est contenu en résumé dans le "Petit Catéchisme".

Alors qu'est-ce qu'on leur a enseigné? On leur a enseigné qu'il fallait se ressourcer? chercher, chercher, où? comment? Alors comme il s'agit d'une chose qu'on n'a jamais connu ou qu'on a perdu, nos jeunes demeurent dans un état mental et spirituel de doute: ce sont des sceptiques. En réalité ils ont perdu la foi! Cette foi qu'ils ont reçue au baptême, mais qui ne s'est pas développée ou qu'on leur a enlevée!

Les idées que j'exprime ici je les trouve dans un éditorial du P. Kenneth Baker, S.J., éditeur de "Homilitic & Pastoral Review" de New York, E.U., édition de juin 1974. Nos éducateurs actuels, laïques et prêtres, se veulent pratiques. La foi est nécessaire au salut. Donc personne ne peut perdre la foi sans que ça soit de sa faute! C'est tragique si la situation est telle qu'on la décrit. "Malheur à celui qui scandalise ces petits, car en vérité, en vérité je vous le dis..."

Edmond Lavoie, ptre retiré

LA LIBERTE

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
GÉRARD GAGNON, directeur; JOËL DELAFOND, rédacteur; GÉRALD DUBÉ et CLAUDE GAGNÉ, conseillers publicitaires. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 – (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTE – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.
Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 9477.

suite de la page 1

comme si la fête ne fut pour eux qu'une nouvelle succession de relais. Si au moins on nous avait tous servi un échantillon du Père Caron, avant qu'on nous eut exigé de prendre notre portefeuille.

Et pour rehausser l'aspect de la fête j'ai dû créer des images utiles. Tout comme la bataille décima les forces de Riel, les vacances, la plage ont décimé les participants. J'ai pensé au courage d'Ambroise Lépine, lorsque je risquais quelques dollars devant la roulette du Casino. L'unité de la colonie lors du début du gouvernement provisoire se faisait voir lorsque Lucille Emond nous proposait un chant à l'unisson. L'audace que témoignèrent les rebelles lors de l'incident de la barrière me fut utile lorsque je voulus m'acheter une autre boisson après une longue soirée. En payant le billet d'admission pour le spectacle des collégiens, j'étais réellement un rebelle et un patriote.

Il faut féliciter les organisateurs et les bénévoles pour leurs efforts. Car pour une fin de semaine ils ont affiché sans crainte le nom Riel. Pour une fin de semaine, ils nous ont rappelé le pourquoi de notre existence. Et pour une fin de semaine, ils ont respecté le souhait du Père Caron, qui dans son dernier refrain de la reconstruction du chant "Il est en or", a crié:

Il faut que vive son Esprit
C'est un trésor qui n'a pa de prix.

Regis Gosselin



Portage difficile.



M. Paul Taillefer, deuxième coureur de bois, à l'assaut.

Tournoi de fer à cheval au Centre Culturel.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

île-des-chênes grande-pointe

Il y a quelques semaines, un groupe de personnes de notre paroisse se réunissait afin de voir s'il était possible de former un club de loisirs pour les personnes d'âge d'or. Ceci fut fait sous l'habile direction et la précieuse aide de M. Michel McDonald de la S.F.M., et notre club s'appelle "Joyeuse Vieillesse". Le président du Club Joyeuse Vieillesse est M. Alex Arnould; vice-président, M. Léopold Trudeau; secrétaire-trésorière, Mme Délia D'Auteuil. Il y a aussi des conseillères qui font partie de l'exécutif. Ce sont Mmes Mathilda Trudeau, Rose Leclerc, Augustine Trudeau, Béatrice Beauchemin, Bernadette Bérard, les Soeurs Rosette Lamonde et Maria Dubreuil et Mme Emile Abraham. C'est avec anticipation que nous attendons la participation de chaque personne qui le désire, et nous espérons que notre club servira à voir se réaliser plusieurs heures d'agrément parmi les personnes d'âge d'or. Nous vous reverrons donc tous au mois de septembre.

Félicitations aux gradués de notre paroisse qui sont encore nombreux cette année. Il y en a neuf. Ils sont Ginette Abraham, Denise Beauchemin, Gisèle Dugas, Jacqueline Hince, Micheline Hince, Betty Keweriga, Allan McArthur, Lena Trudeau et Fred Zelmer. Bravo les jeunes.

C'est avec regret que nous apprenions la mort du R.P. Adéodat Gagnon, frère de Mmes Léo Dumaine et Lucien Trudeau d'Ile-des-Chênes. Sincères condoléances aux deux familles en deuil.

Il y a eu un embellissement à la Villa Des Chênes dans notre village. Ce sont des lumières avec une inscription visible la nuit comme le jour. Il y a aussi des fleurs partout et qui rendent les parterres très agréables à regarder pour nos braves citoyens.

Bienvenue à la nouvelle famille Blais qui est venue s'installer à la Grande Pointe.

Pour ceux que la chose pourrait intéresser, nous avons une messe à 9h30 a.m. et une autre à 10h30 a.m. tous les dimanches dans notre paroisse.

lorette

Le 27 juin, un défilé de 24 élèves de l'école secondaire de Lorette, revêtus de leurs costumes de gradués, se rendit à l'église où une messe fut célébrée à 7h p.m. par M. le Curé au milieu des parents, amis et professeurs des gradués. Mlle Agathe Jeanson et Allan McArthur lurent, en français et en anglais, une épître appropriée à la circonstance. Des chants exécutés par Mlles Mona Gauthier et Colette Dubois, accompagnées à l'orgue par Mme J. Porteous, furent appréciés de tous. Tous se rendirent ensuite à la salle de l'école élémentaire pour recevoir leurs diplômes. M. Gilbert Sabourin, directeur, agissant comme maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à tous et félicita les finissants d'avoir atteint ce succès. Il félicita aussi les professeurs et les parents qui ont secondé les étudiants dans leurs efforts. C'est un sentiment de fierté et de joie pour les parents et les étudiants.

Voici les noms des étudiants et des carrières qu'ils ont choisies: Ginette Abraham, travailleuse sociale; Sharon Augustine, secrétaire de bureau; Denise Beauchemin, hôtesse de l'air; Anita Burchell, cours commercial; Philippe Bissonnette, mécanicien; Louis Désautels, l'électronique; Gisèle Dugas, technicienne; Lucille Dubois, secrétaire; Jacqueline Hince, commis; Agathe Jeanson, fiche médicale; Joanne Krizak, R.C.C.; Luc Landry, électricien; Patricia Lansard, garde-malade; Allan McArthur, médecine; Janet Prazcasniuk, M.T.S.; Lena Trudeau, secrétaire au gouvernement. Indécis: Diane Désorcy, Simone Gélineau, Bernard Henry, Micheline Hince, Jacques Johnson, Betty Kewriga, Robert Larocque, Fred Zelmer.

Le commissaire Léo Dubois présenta une bourse de mérite pour application et bon travail à Jacques Johnson. Le commissaire William Grossman présenta la médaille d'excellence à Janet Praziasmiuk de Lorette.

L'invité d'honneur, M. Marcel Lécuyer, nous fit remarquer dans son discours qu'il voudrait revivre certains moments de sa graduation, sachant un peu ce qui se passe dans la tête des gradués puisqu'il a eu la même expérience. Il leur dit qu'il leur faut, en plus de se sentir libérés, apprendre à comprendre, à communiquer, à s'ouvrir honnêtement et à être à l'écoute des autres. Il y a toujours quelque chose à apprendre.

Mlle Agathe Jeanson, dans son discours d'adieu, mentionna que c'est la fin des études mais le commencement d'une vie nouvelle. Elle remercia les professeurs et les parents qui ont contribué à leur succès. Pour terminer, M. G. Sabourin remercia les parents, les étudiants et ceux qui ont participé à ce programme intéressant.

Le lendemain avait lieu une danse à la salle paroissiale et un voyage sur un bateau en l'honneur des gradués.

Félicitations aux professeurs, aux parents et aux étudiants.

Annette Landry, fille de M. et Mme Arthur Landry de Lorette, est allée faire un voyage d'un mois en Europe. Elle doit revenir avec sa soeur Monique, qui a été assez chanceuse pour passer toute une année en Europe.

Simone Jeanson, fille de M. et Mme Louis Jeanson, est allée passer ses vacances à Terrace, C.-B., où elle visite sa soeur Annette (Mme Arthur Marcoux).

st-jean



Les directeurs de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste sont heureux de vous apprendre que nous avons atteint notre deuxième million d'actif. Pour fêter l'événement, mercredi le 10 juillet 1974, avait lieu le tirage d'un téléviseur. M. Siméon Marion, un ancien gérant de notre Caisse, a été invité à faire le tirage du billet gagnant.

M. Louis Sabourin, un ancien directeur, fut l'heureux gagnant.

Nous remercions très sincèrement nos sociétaires pour l'appui qu'ils nous donnent et nous leur demandons de continuer à se servir des services que leur offre la Caisse.

Un personnel compétent et courtois est toujours heureux de vous accueillir.

CLUB DE BICOLO



Le Club de Bicolo a eu plusieurs Concours durant l'année et parmi ceux-ci le Concours "Encyclopédie" auquel 1,350 jeunes ont participé.

Cette photo représente Marie Souque de Haywood, l'heureuse gagnante de la nouvelle encyclopédie "Je Veux Savoir" qui lui est présentée par un des représentants de Childcraft of Canada, M. Etienne Paulhus.

notre-dame



Mme Michelle (Cénérini) Gosselin vient de recevoir avec distinction son diplôme d'infirmière de l'Ecole des Infirmières de Saint-Boniface, le 28 juin. Michelle a fait ses études élémentaires à Cardinal et ses études secondaires à Notre-Dame-de-Lourdes. Félicitations Michelle.

JUBILES CHEZ LES SOEURS DU SAUVEUR

Le lundi, 1er juillet, se déroula à Notre-Dame-de-Lourdes une très belle fête en l'honneur de cinq jubilaires des Soeurs du Sauveur. Sr Marie Henriette Le Heiget célébrait son soixantième anniversaire de profession religieuse, Sr Alberta Boisvert son cinquantième et Soeurs Clémence Théroux, Marie-Antoinette Gousseau et Odile Magnan leur vingt-cinquième.

La fête commença dans la matinée au couvent Notre-Dame où les religieuses elles-mêmes rendirent hommage à leurs jubilaires, à leur fidélité, à leur esprit de foi, de dévouement, de prière qui avait marqué leur vie dans les divers emplois, soit au service des membres de l'Institut, soit au service des paroisses dans les oeuvres sociales et d'éducation.

Dans l'après-midi, à trois heures, de nombreux parents et amis entouraient les jubilaires à l'église à l'occasion de la messe offerte à leurs intentions. Le R.P. Louis de Gonzague Magnan, O.M.I., présidait le sacrifice eucharistique; M. l'abbé G. De Ruyck et les R.P. Z. Magnan et J.-H. Collet concélébraient avec lui. Un groupe de religieuses exécuta des cantiques appropriés; Mlle Ginette Fouasse touchait l'orgue. Le R. P. Collet prononça l'homélie de circonstance et fit ressortir ce qu'avait de caractéristique que chacune des religieuses jubilaires dont le dévouement était bien connu des uns et des autres. Au cours de la cérémonie, les religieuses renouvelèrent leur engagement au service de l'Institut et de l'Eglise.

Après la messe, près de 300 personnes se réunirent à la salle paroissiale décorée pour la circonstance. Sr Alphéda Provencher souhaita la bienvenue aux parents et amis, puis invita les gens à chanter avec la chorale un chant de circonstance 'Invitation au Jubilé'. Ensuite, au nom de la communauté et des membres des familles des jubilaires, elle fit brièvement l'éloge des élues du jour, soulignant le mérite qu'elles avaient accumulé en déployant leurs talents au cours de ces 185 années au service de Dieu et de l'Eglise. Elle souligna la présence du R. P. Louis de Gonzague Magnan, missionnaire au Lesotho qui célébrait lui aussi son jubilé d'argent il y a quelques jours. Le chant 'Prière du Jubilé' fut ensuite exécuté où l'on rappelait l'attribut de chaque religieuse jubilaire.

Un délicieux goûter préparé par Mme France Bosc réunit les familles des jubilaires et leurs amis. L'on continua à fraterniser dans la joie et dans l'amitié, dans l'éclat d'un jour serein et dans la gaieté d'une nature fraîche et accueillante.

Aux jubilaires du 1er juillet nous redisons : AD MULTOS ANNOS!

aubigny

M. et Mme Yves Sorin sont heureux de recevoir la visite de Soeur Amélia DeGendron des Soeurs de la Providence d'Edmonton, cousine de Mme Y. Sorin. Elle est arrivée à Aubigny le 5 juillet pour repartir le 16 juillet.

M. et Mme Louis Guillou ont reçu la visite de leur fille et gendre Laurette et Norm Kroeker ainsi que leurs trois enfants de Maple Ridge, C.-B.

Trois jeunes garçons d'Aubigny, qui font partie du Canadian Cadet Corps., Bernard St-Hilaire, David Chartier et Donald Ritchot sont partis pour Vernon, C.-B., pour deux semaines. La semaine prochaine, Luc St-Hilaire partira pour le même endroit pour six semaines.

Les parents et amis de M. et Mme Ovide Robert se réuniront en la salle Normandin le samedi soir le 13 juillet, pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Robert. Cette soirée sociale sera précédée d'une messe à 7h30, puis tous se rendront à la salle pour une soirée dansante avec l'orchestre "The Echoes". Félicitations à M. et Mme Ovide Robert.

st-laurent

Le Club Laurentien de l'Age d'Or de St-Laurent et Les Jeunes de Coeur de St-Eustache ont fait un voyage-échange à Alma, Lac St-Jean, P.Qué.

Les gens de là-bas sont venus quelques semaines auparavant et nous sommes allés leur rendre visite du 2 au 8 juillet. Nous étions un groupe de 39, dont 18 de St-Laurent et 21 de Saint-Eustache. Nous avons eu un chaleureux accueil et nous sommes enchantés de notre voyage. Nous avons visité beaucoup en peu de temps et nous avons même fait deux pèlerinages soit au Lac Bouchette et à Sainte-Anne-de Beaupré.

Maintenant pour arriver à organiser une telle entreprise, cela demande beaucoup de travail et de dévouement, ce qu'on n'aurait pas pu faire de nous-mêmes mais grâce à la Société Franco-Manitobaine qui s'est bien dévouée pour le succès de ce projet. Sincères remerciements à tous ceux qui nous ont aidés.

Le Club Laurentien de l'Age d'Or
par Mme V. Gaudry, Prés.

LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

Pages de Souvenirs et d'Histoire





Un volume de 490 pages sur l'historique et des souvenirs sur St-Pierre-Jolys vient de paraître. Ce volume qui comprend la réédition du texte de M. l'abbé Jolys paru en 1913 (curé de St-Pierre de 1880-1926) est l'oeuvre de J.-H. Côté, Clerc de St-Viateur, né à Saint-Pierre en 1915 et maintenant professeur au Cégep de Joliette. La réédition du texte de l'abbé Jolys ne comprend que 30% de l'oeuvre, l'autre 70% est une contribution nouvelle, contenant en hors texte 85 illustrations. Un appendice de 47 pages donne à ce volume une valeur d'oeuvre généalogique inespérée. Ce volume est en vente au Centre Sabourin. Déjà on pense à un supplément à l'édition de 1974.

La "grande" histoire néglige toujours un peu le côté professionnel ou social. Elle ne rapporte que des faits et des tendances. Elle ne retient que les noms d'individus qui se sont signalés à l'attention. Elle ne souligne pas le mérite de simples individus engagés dans des services obscurs: transport, selliers, barbiers, menuisiers, forgerons, etc. Elle passe sous silence les noms de ceux qui partent et les motifs qui les éloignent de la localité. Une série d'appendices auraient pu être ajoutée aux deux appendices du Livre mais elle lui auraient donné des proportions exagérées.

Les points nouveaux à élucider touchant à :

La NAISSANCE de Saint-Pierre, sous forme de tableau et de dates;

Les pramiers COLONS, 1872 à 1900;

Les EMIGRANTS venus de Québec et de l'Est;

Les SERVICES à la population : maîtres de postes - barbiers - laitiers - forgerons, etc. etc.

Le RAYONNEMENT de St-Pierre, émigration et immigration et les raisons de ces mouvements.

Enfin ce SUPPLEMENT contiendra aussi un Errata tenant compte des oublis et erreurs de l'édition 1974.

RENCONTRE DE JEUNES À AVIGNON



Le Comité Culturel était heureux de recommander au Secrétariat d'Etat le nom de Monsieur Fernand Robidoux pour représenter le Manitoba. Membre élu depuis janvier sur le bureau de Direction, Fernand a pris une part active aux assemblées et en acceptant de donner un cours d'initiation à la danse de janvier à avril 1974. Cette rencontre s'adressant à des jeunes (18 à 25 ans) qui s'intéressent à la création chez l'enfant de centres préscolaires, centres culturels, centres communautaires, camp d'été etc... le Comité et le Secrétariat d'Etat ont endossé sa nomination. Sept (7) places étaient accordées au Canada. Le cours durera du 13 au 27 juillet. Parti de St-Pierre le 5 juillet, Fernand sera de retour au début d'août.

Merci au Secrétariat d'Etat pour le choix du Comité de St-Pierre parmi les Sept Comités participants, Bon séjour à Fernand. Les connaissances acquises au cours de cette rencontre permettront au Comité d'élargir le cadre social et politique suivant les conseils reçus de notre représentant. De nouvelles activités surgiront, de nouvelles méthodes seront mises à l'essai pour concrétiser notre travail intellectuel et culturel.



L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé – 422-5722
Alma Perreault – 422-8868
Claire Noël – 422-5576

Notre nouveau vicaire

J'ai eu le plaisir d'interviewer le Père Georges Bérubé aujourd'hui et j'aimerais vous faire part de quelques impressions qui pourront vous aider à mieux connaître celui qui est devenu le "Vicaire-Coopérateur de la paroisse de Ste-Anne" (son titre officiel).

Après quelques semaines passées ici, le Père Bérubé se dit très heureux d'être à Ste-Anne, il aime la mentalité des gens et aussi le travail qu'il a à faire parmi eux. Le ministère pastoral est quelque chose de nouveau pour lui, bien qu'il ait déjà profité de vacances pour remplacer dans cette capacité quand c'était possible. Divers postes l'ont occupé au cours de sa vie; 15 ans comme professeur de philosophie au Scolasticat des Rédemptoristes, durant 9 ans il fut Supérieur Provincial; les dernières six années furent passées comme Consulteur Général à Rome. Dans cette dernière fonction, il devait assister le Supérieur Général et visiter les pays où les Rédemptoristes ont des provinces et des missions. Ses fréquents voyages et ses nombreux contacts avec des personnes de toutes situations ont contribué à sa grande compréhension des problèmes faisant face à l'Eglise aujourd'hui. Parmi ceux-ci, le plus pressant est de changer l'Eglise "de cléricale (qu'elle était) à une Eglise toute entière au service des autres. Le renouvellement et l'adaptation qui se poursuivent dans le domaine de la catéchèse, liturgie, administration des sacrements, etc., sont des façons pratiques d'appliquer les suggestions de Vatican II. A nous tous de promouvoir L'APOSTOLAT DES LAIQUES et leur participation dans les activités et même le MINISTERE paroissiaux."

En causant avec notre nouveau vicaire, je l'ai trouvé ainsi: un homme simple en dépit de son érudition, plein de délicatesse de coeur et profondément intéressé aux gens et à leur bien-être spirituel. Il semble avoir toutes les qualités requises pour être le bras droit de notre bon curé qui doit se féliciter de l'avoir invité à ce poste.

Alma


LE PERE GEORGES BERUBE

LE GROUPE DU PROJET O.F.Y.

Le groupe du Projet OFY, "EXPOSURE 74" a présenté à qui voulait l'entendre un programme musical, au Centre Culturel vendredi dernier dans la soirée. Un bon nombre de jeunes et de moins jeunes se sont rendus au Centre à cette occasion. A vrai dire, les tampons de nos oreilles ont été exposés à des sons formidablement forts! On a dit que le fracas des canons à la guerre 1914 était un danger pour les tampons des oreilles de nos soldats, mais je ne crois pas exagérer, en disant qu'il y avait là de quoi mettre en fuite les bruits des canons les plus redoutables! Nos jeunes ont bien des talents, j'en conviens; mais ils ont encore bien des choses à apprendre! Il eut, sans doute, été bon que ces jeunes gens eussent appris quelque chose au sujet de la délicatesse de l'organe de l'ouïe, afin de diriger leurs talents musicaux en tenant compte de ce fait.

C'est déplorable que notre division scolaire n'a pas su engager un bon professeur en musique, pour donner à ces jeunes talents une base afin qu'ils puissent distinguer les sons musicaux des bruits rythmés.

Yvonne Lagassé

Pèlerinage

PÈLERINAGE À STE-ANNE ET RENCONTRE DE PRIÈRES À L'OCCASION DE L'ANNÉE SAINTE

Date : le vendredi 26 juillet 1974
Programme : 7h30 p.m., heure de prières et confessions
8h30 p.m., messe concélébrée, présidée par Son Excellence Mgr Maurice Baudoux.

Invitation à tous les diocésains.

Nouvelles Brèves...

M. et Mme (Huguette) Paul Desautels et leurs trois enfants de Prince-Rupert, C.-B., sont au Manitoba en visite jusqu'au 14 juillet pour revoir leurs nombreux parents et amis. Bon séjour dans notre province, Paul et Huguette et les enfants. Que ce temps passé parmi les vôtres soit rempli de souvenirs heureux qui vous donneront l'illusion que les vacances durent toujours!

C'est officiel! On peut maintenant publier la destination exacte de notre ancien vicaire, le Père Alfred Desautels. Il a été nommé vicaire économe de South Junction, Vassar et dessertes. C'est là qu'il se dévouera de tout coeur comme il l'a fait à Ste-Anne.

AVIS

Le Bureau de la Division Scolaire de la Rivière Seine sera fermé du 22 juillet 1974 au 5 août 1974 inclusivement.

ENTRE NOUS

Neuf femmes au 30e parlement

Neuf femmes siégeront dans le prochain Parlement, ce qui constitue un nombre record par rapport aux dernières élections. De ce nombre, le parti libéral, sur un total de 20 candidates en lice en a élu huit. Dans le Parti conservateur, sur les 11 candidates féminines qui entreprirent la course, une seule réussit à se faire réélire. Il s'agit de Mme Flora MacDonald dans le comté de Kingston les Iles.

Deux candidates se sont illustrées particulièrement, dans la dernière course électorale en surmontant des obstacles majeurs. Il s'agit de Mme Ursula Appolloni qui a renversé le leader néo-démocrate, M. David Lewis, dans la circonscription de York Sud, et de Mme Aida Nicholson, qui a défait M. Paul Hellyer, dans Toronto Trinity. M. Hellyer, d'abord ministre libéral avait quitté ce parti pour en lancer un nouveau, le parti Action Canada avant de joindre les rangs du parti conservateur lors de l'élection de 1972.

Au Québec, Mme Jeanne Sauvé, ministre d'Etat aux sciences, Mlle Monique Bégin, dans Montréal Saint-Michel et Mme Albanie Morin, dans Louis-Hébert, (Québec) furent toutes trois réélues.

Des 42 candidates en lice dans le parti néo-démocrate, aucune n'a pu se faire élire. Le siège de Vancouver Kingsway qu'abandonna Mme Grace MacInnis avant la récente élection, a été remporté par Mme Simma Holt, écrivain et journaliste qui a su effacer la majorité de 11,356 voix obtenues par Mme MacInnis lors de l'élection de 1972. Ailleurs en Colombie-Britannique, Mme Iola Campagnola, conseiller municipal à Prince-Rupert, a causé une surprise en délogeant le député néo-démocrate de la circonscription de Skeena dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique M. Frank Howard qui en 1972 a remporté une majorité de 4,866 voix.

En Nouvelle-Ecosse, le seul gain obtenu par le Parti libéral fut l'oeuvre d'une femme, Mme Coline Campbell qui a renversé M. Charles Haliburton du parti conservateur dans le comté de South Western Nova.

La victoire de Mme Appolloni contre le chef NPD a ceci d'étonnant que sa campagne a été extrêmement réservée. Mme Appolloni qui, dans l'élection du 8 juillet, reprenait la lutte qu'avait perdue son mari en novembre 1972 misa surtout sur la popularité dont elle jouissait dans son comté comme membre de plusieurs organisations sociales et comme présidente de l'association libérale. Mme Appolloni fit une campagne à ce point discrète que son adversaire, M. Lewis dans le discours qu'il fit le soir de sa défaite reconnut qu'il n'avait pas eu l'occasion dans toute la durée de sa campagne de rencontrer Mme Appolloni.

La victoire de Mme Nicholson contre l'ex-ministre libéral, M. Hellyer, constitue aussi un renversement important puisque Mme Nicholson lors de l'élection de 1972 avait perdu par 184 voix au profit de M. Hellyer. Cette fois elle remporta la victoire par une confortable majorité de 4,000 voix.

Même si sa majorité baissa sensiblement lors de cette dernière élection, la victoire de Mme Flora Mac Donald, du parti conservateur est une victoire importante puisque Mme Mac Donald envisagerait de briguer le leadership de son parti dans l'éventualité d'une course à la chefferie, selon les dires de l'un de ses principaux conseillers, le professeur Perlin de l'université de Queens. Bien que Mme MacDonald se soit refusé de corroborer cette rumeur elle souligna qu'elle entendait jouer un rôle très actif dans la restructuration de son parti.

En tout, 135 femmes briguèrent les suffrages à travers le pays lors de l'élection du 8 juillet. Si l'on s'en réfère à l'élection de 1972, on constate que ce chiffre constitue le double du nombre de femmes qui se présentèrent devant l'électorat canadien en 1972: trois femmes seulement avaient été élues au Parlement.

Depuis 1921, année où fut élue la première femme député Mme Agnès MacPhail, 27 femmes furent députées à la Chambre des communes. M. Trudeau, dans son discours de victoire, a fait allusion au nombre accru de femmes élues lors de cette élection en se disant très satisfait d'avoir contribué à augmenter le nombre de députés féminins dans le parlement canadien.

LES FONDUES

La popularité des fondues croît constamment chez les nord-américains. Plusieurs possèdent un nécessaire à fondue; encore plus nombreux sont ceux qui profitent d'un délicieux souper à la chandelle et d'une bonne bouteille, chez leurs amis.

Plusieurs bons livres de recettes peuvent vous conseiller dans le choix des instruments (avantages du pot de terre cuite sur le chaudron métallique, etc.). Cependant, à La Prévention au Canada, nous avons entendu parler de gens qui se sont blessés avec des fondues, surtout à la suite d'explosions ou de renversements d'huile.

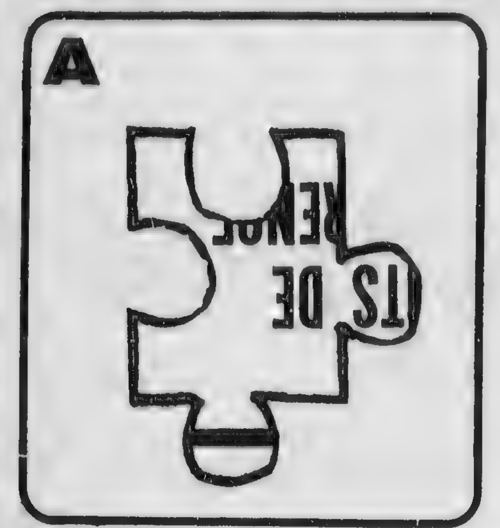
Si vous suivez les conseils des fins gourmets, assurez-vous quand même que votre ensemble à fondue a une base large et est peu enclin à tomber. Il vaut mieux prévenir que d'être obligé de soigner de graves brûlures causées par de l'huile bouillante.

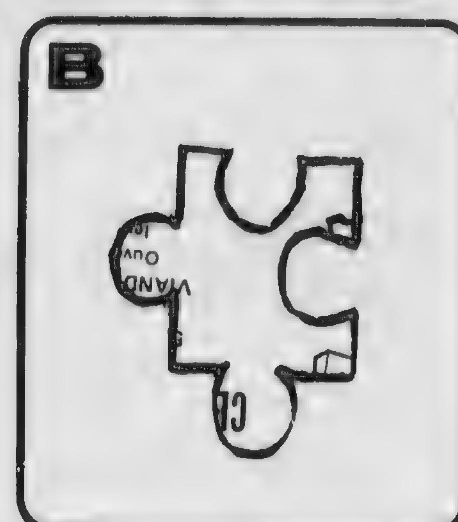
Ensuite, et c'est ce qui importe le plus, n'ajoutez jamais d'huile à un brûleur chaud: ça peut exploser. Vérifiez toujours le réservoir d'huile avant de commencer. Si, par malheur, il vous arrive de manquer de carburant, attendez jusqu'à ce que le brûleur soit froid avant de l'emplir à nouveau.

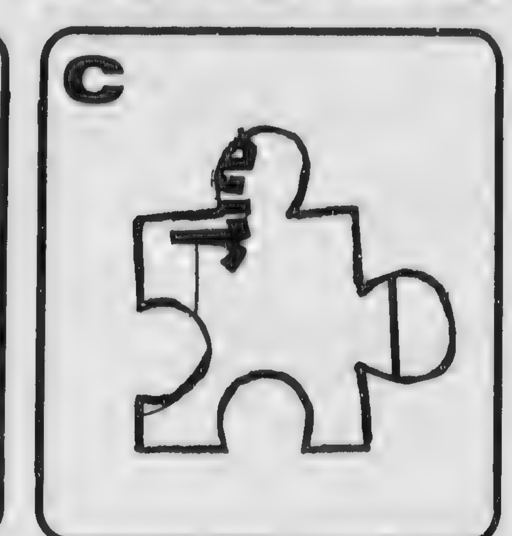
Quand vous serez prêt à manger, et que le fromage ou l'huile sera à point, mettez la fondue dans un endroit sûr, au centre de la table et ne la bougez plus après l'allumage du réchaud.

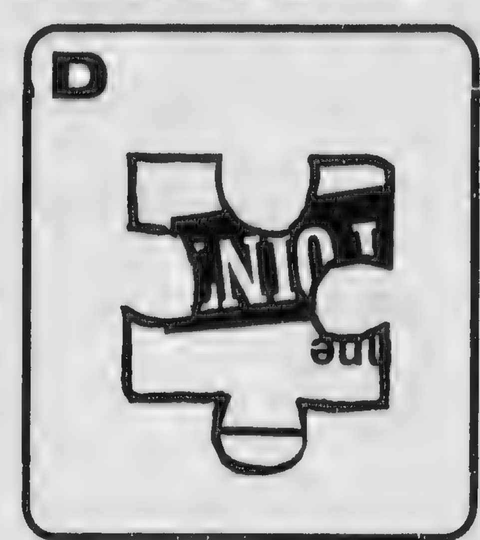
Prenez quelques précautions, goûtez une délicieuse fondue et ne faites pas fondre votre plaisir.

DEMELEZ LES ANNONCES GAGNEZ JUSQU'A MILLE DOLLARS



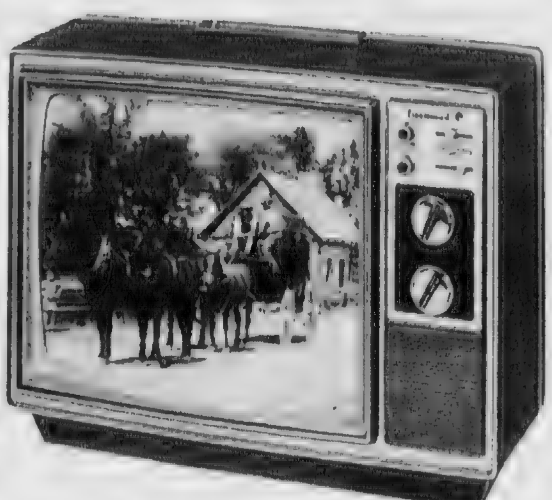






Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent. Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous et gagnez $100.00 en bons d'achats des commerçants participants

En plus vous pouvez gagner un téléviseur couleur, 18 pouces, à la fin du concours.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Emile Touchette)

Tél.: 883-2100 St-Adolphe, Man.

VOICI LES RÉPONSES DU CONCOURS MILLE-MÈLE
du 3 juillet 1974

REP. A.: White's Locomart
REP. B.: Canadien National
REP. C.: La Vérendrye Tobacco Shop
REP. D.: Park Florists

Félicitations à NORBERT GAGNÉ de St-Pierre, Manitoba, qui gagne $100.00 en bons d'achat.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 26 juin, pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à
CONCOURS "MILLE MELE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce pour 10 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $100.00 qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un téléviseur portatif couleur, 18 pouces, sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours au début de septembre 1974.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

LA LIBERTÉ

CONCOURS MILLE-MÊLE **4**

RÉPONSE A ....
RÉPONSE B ....
RÉPONSE C ....
RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....
ADRESSE : ....
....
No DE TÉLÉPHONE : ....

CELEBRATION ANNU

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

le 21 juillet

$1,500.00 en prix

Trois grands terrains de baseball avec tribu

JELLE

e principale

BALLE AU CAMP
FER A CHEVAL
BELGIAN BOWLING
TOURNOI DE TENNIS
BEER GARDENS

ormand BÉRARD, président
ierre MARCON, vice-président
érald VIGIER, gérant du Baseball
oseph BAZIN, trésorier
orm's Confectionery — 248-2262

FILMS à la TELE

SAMEDI 20 JUILLET
23h00 – CINEMA. "Une vierge sur canapé". Comédie réalisée par Richard Quine, avec Nathalie Wood, Tony Curtis et Henry Fonda. Une jeune psychologue est l'auteur d'un livre de conseils aux femmes célibataires. Une revue à scandale, Stop, en profite pour publier un article où sa compétence est mise en doute. L'un des rédacteurs de ce magazine essaie d'obtenir un entretien avec la jeune femme. Pour ce faire, il emprunte l'identité d'un voisin qui a des difficultés conjugales. (USA '64)

DIMANCHE 21 JUILLET
23h00 – CINE-CLUB. "Lucrèce Borgia". Comédie historico-dramatique réalisée par Richard Oswald, avec Conrad Veidt, Lina Haid et Paul Wegener. Traumatisé par l'idée d'un éventuel rival, César Borgia déploie ses énergies à connaître les noms de ses ennemis. Une fois connus, il les fait passer de vie à trépas avec un art raffiné. (All. '22 – sous titres)

LUNDI 22 JUILLET
00h00 – CINEMA. "La Soupe aux poulets". Drame policier réalisé par Philippe Agostini, avec Jean Servais, Françoise Spira et Claude Brasseur. Un homme est trouvé mort avec un révolver à ses côtés. On soupçonne un suicide, mais sa femme croit qu'il a été descendu par un inspecteur. Elle se rend au commissariat pour le tuer, et, en son absence, tient tous les policiers en respect, menaçant de décharger son arme dans une bouteille de nitroglycérine qu'elle a apportée avec elle. Durant ce temps, ignorant toute l'affaire, l'inspecteur est sur la piste du meurtrier. (Fr. '63)

MARDI 23 JUILLET
23h00 – FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN. "On est loin du soleil". Drame réalisé par Jacques Leduc, avec J.-Léo Gagnon, Marthe Nadeau, Marcel Sabourin, Esther Auger et Reynald Bouchard. Prenant le frère André comme représentant de certaines caractéristiques du petit peuple canadien-français, l'auteur met en scène une famille dont tous les membres pratiquent les vertus d'effacement, de résignation, de renoncement. On suit le père, la mère, la famille et les trois fils dans les détails d'une vie quotidienne sans éclat. La fille promise à une mort prochaine, explique son acceptation sans révolte de son sort et c'est autour de sa tombe que se trouvent réunis pour la première fois dans le film ceux qui lui sont proches. (ONF '70)

MERCREDI 24 JUILLET
23h30 – AUX FRONTIERES DU POSSIBLE. Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. "Meurtres à distance". Un spécialiste en télépathie tente d'établir un système de télécommunications "spéciales" pour le compte de la marine française. Ses émetteurs et récepteurs consistent en des groupes de médiums installés les uns en Bretagne, les autres à des milliers de milles dans un sous-marin nucléaire. Or, deux de ces médiums "bretons" sont successivement victimes d'accidents s'apparentant à des suicides.

JEUDI 25 JUILLET
00h00 – CINEMA. "Sambizanga". Drame social réalisé par Sarah Maldoror, avec Domingo Oliviera, Elisa Andrade et Dino Abelino. En Angola, un ouvrier appartenant à un mouvement nationaliste clandestin est arrêté et transporté à la capitale, Luanga, pour y être emprisonné et soumis à la question. Sa femme part à sa recherche et persiste dans sa démarche en dépit des rebuffades et brimades. Pendant ce temps, alertés sur la présence d'un nouveau prisonnier, les membres du mouvement oeuvrant dans la capitale cherchent à savoir son identité. Le captif meurt sans avoir révélé ce que la police attendait de lui et cette attitude sert de stimulant à ses camarades de lutte. (Fr.-congolais '72 – sous titres)

VENDREDI 26 JUILLET
00h00 – CINEMA. "L'inconnue du gang des jeux". Comédie réalisée par Daniel Mann, avec Lana Turner, Dean Martin et Eddie Albert. Dépitée de voir son mari perdre tout son argent aux courses, une femme s'entend avec un ami pour se faire remettre le montant de ses paris. Mais l'homme se met soudain à gagner et les affaires se gâtent car son épouse doit alors vendre les objets d'art qui ornent sa maison pour que le mari puisse toucher ses gains. (USA '60)



HORAIRE DE BASE

SAMEDI 20 JUILLET

9:25 Ouverture et horaire
9:30 Yogi et Popotame
10:00 Pépé le cowboy
10:30 Picolo
11:00 Pour passer le temps
11:30 Prélude
12:00 Les héros du samedi
13:00 Baseball du samedi
15:30 Echos du sport
16:00 Bagatelle
17:00 Sporthèque
18:00 La pince à linge
18:30 Téléjournal
18:35 Le fils du ciel
19:00 Le monde merveilleux de Disney
20:00 Nous, les comiques
22:00 Mon pays, mes amours
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport
23:00 Cinéma

DIMANCHE 21 JUILLET

9:25 Ouverture et horaire
9:30 Grangallo et Petitro
10:00 Le Jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 L'agriculteur de demain
12:00 La semaine verte
13:00 Qui-Vive
13:30 La flèche du temps
14:00 Propos et confidences
14:30 L'univers des sports
16:00 L'heure des quilles
17:00 5 D
18:00 Concert intime
18:30 Téléjournal
18:35 Atome et galaxies
19:00 Quelle famille!
19:30 Les beaux dimanches
20:30 Les beaux dimanches
21:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
22:50 Sports-dimanche
23:00 Ciné-club

LUNDI 22 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Les aventures de l'ours Colargol
11:00 Personnalité féminine
11:30 Sébastien et la "Mary Morgane"
12:00 Pépinot
12:30 CF-RCK
13:00 Croquons le verbe
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Un géant et des puces
17:00 Daktari
18:00 L'homme qui revient de loin
18:30 Les Pierrafeu
19:00 Actualités 24
19:30 Au clair de la lune, mon ami Pierrot
20:00 Vers l'an 2000
21:00 Les faucheurs de marguerites
21:30 Chapeau melon et bottes de cuir
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport
23:00 Souvenir de Paul Collaer (Début)
00:00 Cinéma

MARDI 23 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Poly et le diamant noir
11:00 Personnalité féminine
11:30 L'agence intérim
12:00 Le prince Saphir
12:30 L'éventail de Séville
13:00 Du bout des doigts
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Marie Quat'Poches
17:00 Daniel Boone
18:00 Génies en herbe
18:30 Actualités 24
19:00 Le match des étoiles
21:30 Chez Pauline
22:00 La p'tite semaine
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Festival du cinéma Canadien

MERCREDI 24 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 L'univers de Sylvie
11:00 Personnalité féminine
11:30 Les grand-mères
12:00 Woobinda
12:30 Un enfant parmi tant d'autres
13:00 Oh! Lala!
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Les aventures célèbres de M. Magoo
17:00 Les atomistes
18:00 Le francophonissime
18:30 Actualités 24
19:00 Le football canadien
21:30 Les animaux chez eux
22:00 Le jeune Fabre
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Festival international de jazz de Montreux
Aux frontières du possible

JEUDI 25 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 L'univers de Sylvie
11:00 Personnalité féminine
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Mon ami Ben
12:30 La maison des bois
13:00 Du bout des doigts
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 La ribouldingue
17:00 Tarzan
18:00 Nanny
18:30 La porteuse de pain
19:00 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Les joueurs
22:00 Citoyens avertis
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Réseau-soleil
00:00 Cinéma

VENDREDI 26 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Topino
11:00 Personnalité féminine
11:30 Les saintes chéries
12:00 Mini-fée
12:30 Les aventures de Tom Sawyer
13:00 Oh! Lala!
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 La major Plum-Pouding
17:00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18:00 Le monde en liberté
18:30 Le club des rescapés
19:00 Actualités 24
19:30 Marcus Welby, M.D.
20:30 Hors série
21:30 Les mers du sud
22:00 Des goûts, des formes et des couleurs
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport et météo
23:00 Appelez-moi Lise
00:00 Cinéma

HORAIRE CKSB 1050

CKSB RADIO-CANADA

JEUDI 18 JUILLET

16:30 ACTUEL-MANITOBA – Magazine traitant des événements de l'actualité et animé par Louise Deliste et Daniel Poulin. Ils vous proposent des entrevues, des chroniques, des informations, de la musique et des chansons. Chaque jour, un jeune invité vous présente son choix musical de 18h20 à 19h00. Si vous voulez signaler ce qui se passe dans votre localité ou votre organisation, appelez l'une de nos recherchistes, soit Lina Legal ou Monique Hébert, au numéro 247-1813.

19:03 DES LIVRES ET DES HOMMES

19:30 ORCHESTRE SYMPHONIQUE – Au programme, l'orchestre de Paris dans des oeuvres de Debussy, Ravel, Honegger et Moussorgsky. Au pupitre, Bando.

21:30 JAZZ ET BLUES – Au programme des interprétations d'Art Tatum, Steve Lacy et Joseph Jarman.

23:03 PENSEE DE LA NUIT – "Le bonheur peut avoir le visage d'un enfant" (Jacquement, Jossua et Quelquejeu).

VENDREDI 19 JUILLET

19:03 ENTRETIENS – "Une expérience universitaire: L'expression contemporaine" avec l'invité, Raymond Jean, professeur de littérature et d'expression contemporaine.

19:30 BANC D'ESSAI – Le jeune invité, Réjean Coallier, pianiste jouera des oeuvres de Bach, Chopin, Ravel et Debussy.

20:00 PREMIERES – A l'affiche "L'interview" de Jacques Godbout et Pierre Turgeon.

21:30 JAZZ ET BLUES – Au programme, des interprétations de B.B. King, Clarence Brown, Jay McShann, Brownie McGhee, Sonny Terry et Jimmy Rushing.

23:03 PENSEE DE LA NUIT – "Humanité de la foi" (Jacquement, Jossua et Quelquejeu).

GASTRO-MANI, GASTRO-FINI

Près de mille repas servis. Près de deux mille pieds au centre. Un lobby qui n'a jamais vu un flot si constant de Franco-Manitobains et de Manitobains tout court. Il est relativement facile de faire venir au Centre Culturel un certain nombre de personnes mais pour leur en donner l'habitude... il a fallu le faire à coups de casserole parisienne, de fèves au lard, de truite aux amendes, de ragoût à la sorcière, de tourtière, de rosbif, de paella, et quoi encore. Ah, je vois déjà que les malheureux qui n'ont pas su profiter de la chose, traduisent leur frustration en salivation futile. Cependant, il y a comme partout des consolations. Tout n'avait pas vu le doigt du dieu de la perfection. En effet, il faut le dire, certaines entrées aux concombres disaient bien des choses qu'on ne voulait pas leur faire dire, certaines fèves au lard avaient quitté leur enveloppe et donné à leur sauce un surcroît d'amidon, une certaine truite nageait dans un tout petit peu trop d'huile, un certain ragoût à la sorcière semblait inspiré de ce qui se préparait dans les fentes du mont Vésuve, et une certaine paella cachait un peu trop ses origines valonciennes.

Le haut fait de l'expérience gastronomique générale; le repas de "La Liberté". Point n'est besoin d'entrer dans le détail de la chose étant donné que bon nombre de lecteurs s'y sont vus réunis, étonnés, ébahis et rassasiés. Jamais tourtière n'a été aussi digne de louange, jamais macédoine de fruits n'a été tant fruitée. Bref, le comble. Je vois déjà venir les cyniques, les critiques éplucheurs, les incrédules, les indoctes, les petits politiciens de cuisine qui diront que "La Liberté" s'applaudit en stéréo. Quelle injustice quand on sait la valeur du dit repas, la puissance avec laquelle le verbe s'est fait chair, quand on sait à toute fin pratique: LA VERITE.

Dans moins de deux semaines, le casse-croûte du Centre Culturel franco-manitobain offrira, le midi, un service régulier. Profitera-t-il de la clientèle de gastro-mani? Faudrait y voir.

Rh G

GASTRO-MANI REMERCIE

Treize chefs amateurs du Manitoba français ont démontré leurs talents culinaires au Centre Culturel Franco-Manitobain, lors de la phase inaugurale de Gastro-Mani, le défilé des présidents d'organisations. Sept cent trente-cinq gourmets "gastromanes" ont savouré les fruits des efforts des treize chefs et d'une miniarmée de marmitons et de sauciers.

La direction du Casse-Croûte félicite tous les participants et particulièrement le gagnant, M. Jean-Guy Roy, président du 100 NONS, ainsi que: Aurèle Désaulniers, Club des Hommes d'Affaires; Evelyne Carrière, La Chorale Laurentia; Lucien Loiselle, Les Gais Manitobains; Philippe Jubinville, Société Franco-Manitobaine; Gilbert Boissonneault, Mélo-Mani; Michel Monnin, Festival du Voyageur; Alfred Monnin, C.C.F.M.; Albert Dubé, Cercle Molière; Armanda Desharnais, France-Canada; Père J.-P. Aubry, Presse-Ouest; Rénald Guay, Collège de Saint-Boniface; Hélène Martin, La Chorale des Intrépides.

Merci tout spécial aussi aux nombreuses épouses qui ont oeuvré dans l'ombre pendant que les maris prenaient les saluts. Un merci tout spécial aux artistes qui ont joué et chanté pour leur repas.

Nous sommes particulièrement heureux de la participation des média franco-manitobains — La Liberté, CKSB, CBWFT, tout particulièrement Monique Hébert, Jacques Molicard et Raymond Gauthier.

Finalement, ce concours n'aurait pas été possible sans la collaboration du Centre Culturel et Mélo-Mani. Merci tout spécial à Marie Fournier et Eugène Giguère ainsi que Marie-Thérèse et Gilbert Boissonneault.

Gastro-Mani recommencera le 29 juillet. Toutes personnes intéressées à participer sont priées de s'inscrire aussitôt que possible (tél: 257-3340). Tous sont invités.

Le Casse-Croûte est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

(Communiqué)

"Marat-Sade" repris par la WAG.

La Galerie d'Art de Winnipeg présentera du 23 au 27 juillet, à 8 heures 30, sa production d'été, Marat-Sade. Les cinq représentations, qui seront données sur le toit de la Galerie, sur Memorial Ave., feront appel à une troupe de quarante acteurs, chanteurs, danseurs et musiciens, sous la direction de Norman Mackay. Les billets sont en vente au bureau d'information, à $1.50 pour les non-membres, $1 pour les vieillards et les étudiants; ils sont gratuits pour les abonnés aux activités de la Galerie.

La très justement célèbre pièce de Peter Weiss, dont l'argument est repris dans le montage de la W.A.G., repose sur un synopsis controversé: La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat tel que joués par les internés de l'asile psychiatrique de Charenton, en 1908, sous la direction du Marquis de Sade.

Jean-Paul Marat, grand révolutionnaire radical et populaire de la première période de la révolution, avait été poignardé dans sa baignoire, en 1793, par sa maîtresse Charlotte Corday. La pièce permet de faire ressortir deux grands courants dynamiques de la révolution française à travers la dichotomie entre le révolutionnaire de la conscience, Marat, et celui de l'inconscient devenu totalement fou, Sade. Elle était, dans son montage original, un extraordinaire chef d'oeuvre.

NECROLOGIE

TARIF DES NECROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

M. Edmond DESROCHERS

A l'hôpital de Saint-Boniface, après une longue maladie, est décédé, le 6 juillet, Monsieur Edmond Desrochers de Saint-Boniface. Il était âgé de 86 ans et 8 mois.

Né à Saint-Alphonse, Manitoba, il avait vécu à Mariapolis et à Greenway, et habitait Saint-Boniface depuis 1940.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Orval de Chiliwack, C.-B., et Denis de Port Coquitlam, C.-B., quatre filles: Mesdames Maurice Bélanger (Yvette) de Fort Rouge, Osias Clément (Florida) et Arthur Askew (Doreen) de Saint-Boniface et Robert Giroux (Adrienne) de Kenora, Ontario; une bru, Madame Emile Desrochers de Saint-Boniface; 40 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants; trois frères, Messieurs Joseph, Arthur et Alfred Desrochers de Saint-Boniface. L'avaient précédé dans la tombe, sa femme, Eva, en 1971, un fils, Emile, en 1963 et une fille, Flavie, en 1972.

Les funérailles eurent lieu en l'église Holy Cross le mardi 9 juillet.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Desrochers remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil. Un merci spécial à Monsieur l'abbé Saulnier de Holy Cross, ainsi qu'aux porteurs, Messieurs Joseph St-Hilaire, Bazil Carrière, Théodore Dupuis, Bertrand Desrochers, Florent Desrochers et Bob Desrochers, tous membres des Chevaliers de Colomb.

M. Zénon LEBRUN

Le 26 juin 1974, M. Zénon Lebrun, âgé de 74 ans, s'éteignait paisiblement à l'hôpital de Ste-Anne après une longue maladie endurée avec patience et résignation. Il naquit à Lorette où il fut toute sa vie un fermier prospère. Il fut aussi, pendant quelques années, un conseiller consciencieux de la Municipalité Taché.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Mme Léoda Lebrun (née Therrien); quatre fils, René, Paul, Claude tous de Lorette et Daniel de St-Vital; deux filles, Mme L. Cavalline (Irène) de Lorette et Mme R. Fiola (Dora) de Ste-Geneviève, et 19 petits-enfants.

Des prières, dirigées par l'abbé R. Prescott, curé, et l'abbé H. Perron de Transcona, furent récitées le vendredi 28 juin, à 8h30, au salon mortuaire P. Coutu de St-Boniface. D'autres prières, dirigées par l'abbé Prescott et suivies des funérailles, furent récitées en l'église paroissiale le samedi 29 juin, à 10h20 a.m. La messe fut concélébrée par l'abbé Prescott, assisté de l'abbé Jolicoeur, cousin du défunt, et du Père P. Dumaine, P.B., en vacances à l'Ile-des-Chênes.

Une assistance nombreuse se rendit aux funérailles pour rendre un dernier hommage au cher disparu. M. et Mme Z. Lebrun étaient toujours fidèles à assister aux funérailles de tous et chacun dans la paroisse et dans les environs. C'était remarquable comme M. Lebrun aimait à visiter les personnes âgées et les malades, et à aller consoler les gens après la mort d'un des leurs. Tous en gardent un bon souvenir.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, Louis-J. Lebrun de Ste-Anne, Roland Lebrun de Lorette, Raymond Therrien de Saskatoon, Sask., Gérard Lebrun de Lorette, Renald et Roger Gélineau de Winnipeg.

REMERCIEMENTS

Mme Z. Lebrun et sa famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion de leur récent deuil. Un merci spécial au Père Voyer, aumônier à l'hôpital Sainte-Anne, pour les belles prières récitées durant la maladie du défunt; au personnel de l'hôpital; aux religieuses de Lorette pour les nombreuses visites à domicile et à l'hôpital; au Père Dumaine, à l'abbé Jolicoeur, à l'abbé Perron et à l'abbé Prescott pour les services rendus; aux chantres ainsi qu'aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour le service du goûter.

REMERCIEMENTS

Les familles Poirier, Guénette et Lambert désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion du décès de Claude, Lynne, Micheline et Jeannette. Vous avez su nous supporter lors de notre épreuve et nous vous en sommes reconnaissants.

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 86

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2						■						
3									■		■	
4							■					
5				■								
6			■							■		
7		■						■			■	■
8	■				■							
9						■				■		
10	■						■					
11									■			
12			■							■		

HORIZONTAL

1 - Col des Pyrénées. - L'un des conseillers les plus écoutés de Charles VII.
2 - Plante voisine de la gesse. - Qui croît sur les murs.
3 - Prix du loyer.
4 - Plante de la famille des crucifères. - Essentiellement pur.
5 - De peu de valeur. - Porter pour la première fois.
6 - Conifère toujours vert. - Vont à l'aventure. - Equerre.
7 - Complètement occupé par la matière. - Pron. pers.
8 - Règle obligatoire. - Meuble fixe au mur, forme de tablettes.
9 - Instrument pour mesurer la taille humaine. - Epoque. - Art. espagnol.
10 - Qui présentent les couleurs de l'arc-en-ciel. - Chiffre romain.
11 - Liquide incolore de forte odeur. - Possèdent.
12 - Note de musique. - Chants funèbres, chez les Grecs. - Pron. pers.

VERTICAL

1 - Pays d'Amérique du Sud. - Crédit.
2 - Qui produit l'érosion. - Le plus long fleuve de France.
3 - Particulier à un lieu. - Fruit du poirier.
4 - Averse abondante. - Suppression, dans l'écriture de la voyelle finale
5 - Partie supérieure de la bride d'un cheval. - Cheville de métal.
6 - Région de Yougoslavie. - Agent de Louis XV.
7 - Symb. chimique. - Revenu annuel. - Titane
8 - Il a inventé avec Kirchhoff, l'analyse spectrale. - Ensemble des forces militaires terrestres d'un pays.
9 - Altesse royale. - Produit pour empêcher de geler.
10 - Qui contient du sel. - Largeur d'une étoffe. - Fille d'Inachos.
11 - Pron. pers. - Propre. - Viscères doubles.
12 - Qui n'est ni acide ni basique. - Ce qu'il y a de meilleur.

Il y eut plus de 100 participants au concours MOTS CROISES, série du mois de juin. La gagnante du tirage est Soeur Marie Bertheline, du 614, Bannatyne, Winnipeg. Félicitations à la gagnante, et bonne chance à tous les participants au concours de la série du mois de juin.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Bonne demande pour le boeuf de bonne qualité. Les prix montent d'environ 2$50. Les boeufs Holstein de bonne qualité se sont vendus beaucoup mieux.

Le bétail de qualité inférieur reste difficile à vendre. Les taures légères A-1-2 se sont vendues à de meilleurs prix, ceux du poids désirable qui étaient en très petit nombre se sont vendues à prix ferme.

Le prix des vaches a baissé considérablement et vu les conditions chaudes et humides, très peu de taureaux ont été offerts sur le marché.

Le prix des agneaux est à la hausse ainsi que le prix du porc.

LES PRIX ONT DONC CLÔTURÉ

Oeufs cat. A-1-2, 51$00 à 53$00 des ventes à 54$40. Taures A-1-2 de moins de 800 lbs 43 à 46$90 plus de 800 lbs 46 à 48$40. Vaches D-1-2 30 à 33$00. Taureaux bons 35 à 37$50. Le prix du porc a varié ,de 44$50 à 47$30 clôturant à 46$50.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

En résumé le prix des animaux de boucherie a varié de stable à 1$00 à la hausse. Très peu d'animaux d'élevage sur le marché, l'ensemble qui était de qualité inférieure sont très difficiles à vendre.

Les boeufs de bonne qualité et de plus de mille livres ainsi que les taures étaient en demande et leurs prix sont restés stables. Les boeufs et les taures trop légers qui étaient très nombreux sur le marché continuent d'être fortement dépréciés. Le prix des vaches a gagné un dollar au début de la semaine et s'est maintenu. Le marché des taureaux reste stable.

REÇU CETTE SEMAINE

3100 animaux de boucherie comparativement à 3450 l'an passé. 400 veaux comparé à 450 l'année précédente. 19,000 porcs contre 17,200 ainsi que 350 agneaux et moutons contre 550 à cette date l'an dernier. 2,-260 porcs comprenant 1,725 porcs de boucherie ont été exportés. 835 animaux d'élevage ont été vendus 440 au Manitoba et 395 en Ontario.

"DES CHIFFRES TROUBLANTS À L'ONU" ON PRÉVOIT UN GRAVE DÉFICIT ALIMENTAIRE DANS LE MONDE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

La projection des taux de croissance actuels de la population, de la production alimentaire, et de la demande alimentaire indique pour 1985, pour la grande majorité des pays en développement, un "trou" en céréales de 85 millions de tonnes par an. Cela ne représenterait qu'un peu moins de 10 pour cent de leurs besoins, mais à peu près trois fois plus que leurs importations moyennes en 1969-1972, et dépasserait probablement de beaucoup leurs moyens financiers.

Et si la conjoncture défavorable de 1972 devait se répéter – récoltes généralement mauvaises ou catastrophiques dans les principales zones productrices, – la demande totale d'importation dans les pays en voie de développement pourrait s'accroître de plus de 100 millions de tonnes. Seuls des ajustements importants dans les politiques de production et de stockage permettraient à l'agriculture mondiale de satisfaire une telle demande.

Telles sont les principales conclusions de "l'Examen préliminaire de la situation alimentaire mondiale présente et future", préparées pour la deuxième session du comité préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation qui doit avoir lieu du 5 au 16 novembre prochain à Rome sous les auspices de l'ONU.

LES PERSPECTIVES DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

On a calculé que la demande alimentaire mondiale augmentera de 1970 à 1990 au taux annuel de 2,5 pour cent, dont 2 pour cent en raison de l'accroissement démographique et 0,5 pour cent en raison de l'accroissement du pouvoir d'achat. Toutefois, ce taux général dissimule de profondes différences entre groupes de pays: ainsi, dans les pays développés considérés comme un ensemble, le taux d'accroissement de la demande projetée est de 1,6 pour cent par an mais, dans les pays en développement à économie de marché, il est de 3,7 pour cent sur la base de la valeur à l'exploitation. Ces chiffres dissimulent aussi des différences entre pays en développement. Malgré l'accroissement rapide de la demande, il y aurait encore en 1985 environ 34 pays ayant au total 700 millions d'habitants, où la quantité moyenne d'énergie par habitant resterait inférieure aux besoins nutritionnels.

En ce qui concerne les céréales qui représentent l'essentiel de l'alimentation humaine, les projections donnent une augmentation de la demande mondiale qui passerait d'environ 1,-200 millions de tonnes en 1970 à environ 1,700 millions en 1985. La plus grande partie de l'augmentation se produirait dans les pays en développement où la demande de céréales passerait d'environ 600 millions de tonnes en 1970 à 900 millions en 1985. Pendant la même période, la demande de céréales dans les pays développés passera de 620 millions de tonnes à 780 millions.

Du point de vue des disponibilités, "les projections partent nécessairement de bases moins sûres car les seules données facilement accessibles sont les tendances historiques à partir desquelles on peut extrapoler compte tenu de toute une série d'hypothèses et de limitations", fait-on remarquer dans ce document. La période 1961-63 à 1973 a été choisie comme meilleure base d'extrapolation après mûre réflexion. On aboutit ainsi à un taux de croissance annuelle de la production entre 1969-71 et 1985 de 2,4 pour cent dans les pays développés à économie de marché, 2,6 pour cent dans les pays en développement et 3,5 pour cent dans les pays d'Europe orientale et en URSS.

Selon les calculs, les disponibilités alimentaires s'équilibrent à peu près avec la demande, mais la situation restera quand même extrêmement difficile pour la plupart des groupes de pays en développement, car cet équilibre mondial masque le contraste entre pays développés ou la production peut progresser bien plus vite que la demande et les pays en développement où la demande s'accroît plus vite que la production.

Les estimations préliminaires dégagent "sans aucun doute, un énorme potentiel de production – matériel, biologique et humain – qui reste inexploité." Il sera analysé dans le document définitif et le document actuel n'en donne que quelques exemples. C'est ainsi que des millions d'hectares cultivables restent inutilisés en Amérique latine tropicale. En Afrique, une campagne d'élimination de la mouche tsé-tsé permettrait d'ajouter 7 millions de km carrés de terrain agricole, soit une superficie supérieure à celle de toute la surface agricole des États-Unis et rendrait possible la production de 1,5 million de tonnes de viande par an.

Dans la plupart des pays en développement, il est possible de doubler, voire de tripler, le rendement par unité de surface. Cela exigera une utilisation plus rationnelle de l'eau d'irrigation. Il faudra aussi employer plus d'engrais chimiques, des variétés de céréales à haut rendement actuellement à l'étude, améliorer la qualité génétique des animaux afin d'accroître énormément la production de viande et de lait.

LES CAUSES DE LA CRISE ACTUELLE

La crise mondiale actuelle de l'alimentation s'est amorcée en 1972, année où la production céréalière (blé, céréales secondaires et riz) du monde a pour la première fois depuis plus de vingt ans fléchi et fléchi fortement, de 33 millions de tonnes. Cette production qui a atteint à l'heure actuelle, environ 1,200 millions de tonnes doit progresser de

suite à la page 20

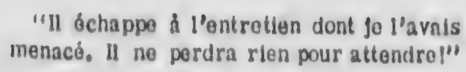
LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en août	44$42	plus	97 cents
Ventres de porc en février 1975	49$40	plus	43 cents
Porcs sur pied en août	35$80	moins	1$75
Boeufs sur pied en août	44$87	plus	30 cents

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

28e épisode



Bertini n'avait jamais fourni de comptes précis. Il se contentait d'accorder, de très bonne grâce il est vrai, à son beau-frère et à sa femme, les sommes dont ils avaient besoin.

En lui criant son dégoût, David avait pris la résolution d'exiger des éclaircissements.

Il attendait avec impatience que son beau-frère resurgit et tendait l'oreille.

Une seconde auto venait de démarrer. Il avait déjà entendu un premier bruit de moteur.

Fabien devait avoir quitté lui aussi les "Néréides". David courut vers les garages où ne restaient que sa voiture et celle de sa soeur. Il interrogea le petit-fils de Sylvère.

– Comment sont-ils partis?

– La dame a dit à son chauffeur: "Nous rentrons directement au "Carlton". Quant à M. Fabien, il ne s'est pas dirigé vers Cannes, mais vers le village.

David sentit son coeur se contracter.

"Il échappe à l'entretien dont je l'avais menacé. Il ne perdra rien pour attendre!"

Il imagina ensuite que la fuite de son beau-frère vers Théoule n'était qu'une feinte et que, par un chemin détourné, il rejoindrait Lou Bargemon à l'hôtel. Il lui fallait s'en assurer.

Il cria au gosse:

– Rouvre la grille, je sors aussi.

Il démarra en trombe, puis passé La Napoule, ralentit.

"Il n'est pas utile que je force l'allure. Il faut que je laisse Mme Bargemon s'installer dans sa suite et Fabien accomplir son détour. Si son auto est au parking, je serai fixé. Je demanderai quand même à être reçu. Mme Bargemon m'a approuvé. Elle a compris ma révolte devant le geste de Fabien. Si je n'étais pas intervenu, elle aurait rabroué l'impertinent en train de lui manquer de respect.

L'auto de Bertini n'était pas au parking du "Carlton".

David, à la réception, demanda à voir Mme Bargemon.

– Voulez-vous donner votre nom, j'appelle pour savoir si Mme Bargemon était rentrée.

Après avoir raccroché l'appareil du téléphone intérieur, le portier considéra, non sans curiosité, le jeune visiteur agité et finit par annoncer:

– Madame prie Monsieur de monter. Au cinquième. Appartement 14.

Une inspiration profonde gonfla la poitrine de David. Elle était rentrée seule. Elle n'attendait personne.

Lorsqu'il fut devant elle, il ne sut comment justifier sa visite. Il n'avait jamais pensé d'ailleurs comment la justifier.

Savourant son embarras, elle l'accueillit sans étonnement apparent et roucoula:

– Comme c'est aimable à vous d'être venu, quelle jolie surprise! Entrez, je vous en prie. Vous m'avez donc suivie? Je viens à peine d'arriver.

Elle lui prit la main et le guida vers un siège du petit salon dont la veranda donnait sur une mer, comblée de pétales de roses par le couchant.

Il n'arrivait pas à prononcer un mot. Elle se prit à rire.

– Etes-vous si timide? Tout à l'heure, pourtant, vous saviez parler à votre beau-frère sur un ton hardi.

– Madame, je vous en supplie, n'évoquez plus ce misérable individu. J'ai été révolté par son comportement avec vous et j'ai cru qu'il me fallait vous présenter des regrets, puisque cette véritable agression avait eu lieu chez moi, dans le coin d'atelier que je me suis réservé.

Elle le contempla avec un attendrissement amusé.

– C'est pour cela que vous vous êtes dérangé?

– Oui, madame, et puisque vous avez aimé mes aquarelles, je serais heureux que vous en acceptiez une.

– Je les trouve délicieuses! (elle n'en avait pas regardé une seule, aux murs de l'atelier) et je suis confuse d'accepter.

– Eh bien! demain je vous apporterai un carton et vous choisirez.

– Impossible, je pars dans quelques heures par le train bleu.

– J'aurai le temps encore d'en déposer une à la réception, avant votre départ.

Sans plus, il prit congé d'une Lou Bargemon à la fois émue et stupéfaite devant tant d'innocence.

* * *

Fabien était parti au hasard, préoccupé par l'algarade de David; il désirait y réfléchir avant d'aborder de nouveau son beau-frère.

Bon! il avait surpris le baiser à Mme Bargemon, c'était certain. Normal qu'il réagit.

Qu'entendait-il par ailleurs: "L'argent autre question qui devra se poser à son tour"?

L'absence de David se révélait mystérieuse. Au cours de quelles circonstances avait-il ouvert les yeux? Quelle fatalité l'avait-elle fait surgir au début du flirt?

N'importe comment, Fabien prendrait le train bleu, en même temps que Lou, pour ne pas dire "avec". Il lui fallait donc prévenir Janine et tirer au clair la fureur de David.

Il résolut de revenir aux "Néréides" et d'y faire crever illico l'orage, gros de conséquences menaçantes.

A l'atelier, personne. L'altercation ne pourrait avoir lieu à la maison. Fabien se persuadait qu'il ne serait pas dénoncé devant Janine. David ne troublerait pas la quiétude d'une épouse pour un baise-main, même peu classique.

Il n'était cependant guère rassuré en pénétrant dans le hall, où sa femme était seule.

– Savez-vous ce qu'est devenu David?

– Comment! David est ici?

– Oui, il a interrompu la visite d'une cliente à qui je montrais l'atelier. Il avait l'air de fort méchante humeur.

– C'est invraisemblable! Il n'est pas venu m'embrasser, que lui arrive-t-il?

Fabien eut un geste d'agacement.

– Exigez des explications quand il daignera se montrer. Et puis, peu importe! Chérie, je vous annonce un contretemps. Je suis obligé de partir ce soir pour Paris. Mon correspondant de l'avenue Matignon me demande de lui apporter d'urgence mon petit Renoir. Il a un client de Hollande qui, dans vingt-quatre heures, quitte la capitale. J'ai juste le temps de faire ma valise et de courir chercher la toile à la galerie.

Depuis qu'elle avait pris la résolution de se refuser les rêveries qui l'éloignaient de son mari, Janine portait toute son attention sur la santé de celui-ci. C'était sa manière d'être tendre, puisqu'elle répugnait à lui manifester une tendresse qui eût été simulée.

Elle scruta les traits de Fabien.

– Vous vous surmenez trop! Ce voyage imprévu et rapide vous fatiguera. Je glisserai vos médicaments dans votre bagage, surtout n'oubliez pas de les prendre.

"Pourquoi ne mettez-vous pas David sur la brêche? Croyez-vous qu'il ne serait pas capable de vous remplacer? Si vous vous reposiez davantage sur lui, cela d'abord vous soulagerait et, ensuite, le formerait.

Son regard s'appuyait avec intensité sur Fabien qui rougit. La sollicitude de sa femme, alors qu'il la trompait, parvenait à susciter en lui un sentiment ressemblant au remords et à la honte.

A l'ordinaire, il venait à bout de ce trouble en se récitant des lieux communs: "Les hommes ne sont pas faits pour la fidélité. Qu'importent mes écarts si ma femme n'en a pas connaissance et que je la rende heureuse!"

A ce moment, il se rappela que David venait de soulever le voile sur l'un de ces écarts et que la quiétude de sa femme pouvait, à brève échéance, en être rompue.

"Bah! David ne parlera pas. Cette peccadille ne l'a frappé que parce qu'il est resté candide. Il aime trop sa soeur pour risquer de lui causer de la peine."

En dépit de ce raisonnement, il sentit son coeur battre la chamade et il s'assit dans un fauteuil, un peu à l'écart, pour échapper à la perspicacité trop vigilante de sa femme et tâcher aussi de surmonter son malaise.

– Ne vous occupez pas de moi à ce point, je ne le mérite pas. Faut-il être toujours à se tâter le pouls et s'examiner avec inquiétude? "Tiens! aujourd'hui, j'ai les yeux pochés... Tiens! je n'ai pas le teint frais!" Non, non, ce ne serait plus vivre!

"Epargnez-moi, chérie, les remarques que vous dicte un soin touchant. Avez-vous remarqué que jamais je ne signale à mon prochain les traces parfois évidentes d'une fatigue ou d'une indisposition? Ainsi, maintenant, je pourrais vous dire: "Janine, qu'est-ce qui ne va pas? Vous êtes livide. Vos pauvres yeux sont cernés, fiévreux, votre voix semble voilée."

Il avait parlé lentement, en espaçant ses phrases, et il avait récupéré son souffle et son calme.

"Cette affaire avec David me rend nerveux, pensa-t-il, et il m'est impossible de la régler avant mon départ. Tant pis!"

Il se leva et revint devant sa femme qui lui sourit.

– Vous auriez raison de me dire tout cela. J'ai dû attraper froid en restant sur la terrasse. Je me coucherai après avoir absorbé de l'aspirine et un bon grog. J'éviterai la grippe.

– Entendu, soignez-vous, que je vous trouve gaillarde au retour.

– Quand cela?

à suivre

suite de la page 3

à court terme contrebalancent-ils suffisamment les désavantages prévus à long terme?

8) Quel rôle la S.F.M. peut et doit-elle jouer dans ces questions scolaires?

Ce sont des questions semblables, me semble-t-il qu'il fallait se poser. Sinon on risquait de partir de toutes sortes de suppositions ou d'hypothèses et d'aboutir nulle part.

LES ACCUSATIONS

On a accusé la S.F.M. de trahir les parents. Qu'a-t-elle fait exactement ? Elle a spécifié exactement ce qu'elle considère comme l'OBJECTIF FONDAMENTAL de la loi 113: "donner aux jeunes Franco-Manitobains une formation linguistique et culturelle françaises de haute qualité.

La S.F.M. est également explicite dans le "moyen" qu'elle considère "essentiel" pour réaliser cet objectif dans le nord de St-Boniface (et dans le reste du Manitoba français): "maintenir, promouvoir et développer le programme "A".

La S.F.M. va encore plus loin. Elle indique sans détours à la Commission scolaire les "conditions nécessaires" qu'elle doit garantir si elle veut que le programme "A" réussisse dans St-Boniface en 1974.

Je ne vois pas en quoi cela peut être contraire aux droits des parents. Est-ce essentiel, en 1974, que le programme "A" soit installé dans l'édifice de l'école Taché quand les mêmes conditions peuvent être aussi bien assurées dans l'édifice plus central de l'école Provencher? La Commission scolaire dit oui, avec suffisamment de preuves à l'appui. Des parents rétorquent: on veut à tout prix l'école Taché! C'est notre droit "démocratique"!

LA DEMOCRATIE

Dans notre système démocratique, les parents désignent, par vote populaire, les personnes à qui ils veulent confier la responsabilité d'organiser et d'administrer l'éducation scolaire. Le droit définit et délimite les responsabilités des commissaires d'écoles. Il n'appartient ni au Ministre de l'Education ni, quant à cela, au premier ministre de s'ingérer dans les affaires des commissaires d'écoles quand ceux-ci agissent à l'intérieur des limites de leur compétence et de leur juridiction.

M. Schreyer ou M. Hanuschak n'auraient pu intervenir dans l'affaire de l'école Taché que s'ils avaient eu des preuves que la Commission scolaire avait pris une décision contraire à la loi 113. En agissant autrement MM. Schreyer ou Hanuschak, ou même leurs fonctionnaires, auraient enfreint eux-mêmes notre système démocratique.

Le plus qu'ils pouvaient faire c'était d'aider à la bonne entente pour qu'en démocratie, les consultations se fassent de façon constructive. Mais ici encore, si le citoyen est invité à fournir ses suggestions, cela n'entraîne pas nécessairement une décision dans le même sens. Le pouvoir de décision, en démocratie, revient aux élus; et ceux-ci sont tenus de décider dans le sens du bien commun défini par la constitution et le droit, et non dans le sens de l'une ou l'autre opinion populaire.

Par exemple, ce n'est pas parce que une opinion saugrenue anti-francophone ferait beaucoup de bruit et rencontrerait beaucoup d'adeptes à St-Boniface que la Commission scolaire devrait se ranger de cet avis et bannir soit le programme "A" soit le programme "B".

Donc, lorsque l'on parle de gestes anti-démocratiques, il ne faut pas confondre cela avec des décisions contraires à des opinions populaires ou encore à des consultations. Et gouverner de façon démocratique ne veut pas dire recourir à un référendum pour régler un litige.

Cela ne veut pas dire que la façon de procéder de la Commission scolaire est toujours des plus claires. A St-Boniface comme ailleurs, les commissaires ont de la difficulté à communiquer au public leurs objectifs et leurs projets. On ne sait pas informer avec suffisamment de détails. On attend d'être accusé avant de fournir des précisions. Et entre temps, on s'est attiré beaucoup d'ennuis inutiles.

"L'affaire de l'école Taché" s'inscrit dans une longue liste d'incidents semblables que de bonnes relations extérieures auraient pu aider à prévenir.

Jean-Paul Aubry, O.M.I.

SFM vous La informe

UNE GARDERIE FRANÇAISE -PERTE DE TEMPS?

Depuis plusieurs semaines déjà, on parle d'organiser une garderie française à St-Boniface, mais personne ne bouge. Les octrois et subventions sortiront en septembre, mais la population franco-manitobaine ne saura en bénéficer, car il semble exister un manque d'enfants pour aller à cette garderie, ou, peut-être, un manque d'intérêt.

Donc, si vous pensez vraiment qu'une garderie française est nécessaire à St-Boniface, c'est le temps d'arrêter d'en parler et d'AGIR.

Si cela vous intéresse et si vous voulez plus de renseignements, contactez LOUISE à la S.F.M. le plus tôt possible, au 233-4915.

PRÉMATERNELLES...

Depuis quelques mois déjà, plusieurs parents travaillent ensemble pour organiser des prématernelles pour leurs enfants. Déjà trois prématernelles commenceront en septembre:

1 — St-Boniface pour les enfants de 3 et 4 ans
2 — Précieux-Sang
3 — Parc Windsor

S'il y a d'autres régions telles que St-Vital, St-Norbert, Transcona... qui aimeraient commencer un programme de prématernelles, n'hésitez pas de communiquer avec nous à la S.F.M. au 233-4915. On se fera un plaisir de vous aider.

ATTENTION! HOMMES D'AFFAIRES, GENS DE MÉTIER, COMMERÇANTS

La S.F.M. met sur pied un autre projet cet été: dans le but de faire une compilation de tous les noms, adresses, etc., des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires francophones, enfin de tous ceux qui offrent un service au grand public. Ceci peut vouloir dire avocats, plombiers, officiers de planification dans une entreprise, personnes de ressources au gouvernement, et ainsi de suite.

Dès que toutes les informations seront recueillies, elles seront réunies de façon à pouvoir être publiées dans un "bottin de commerçants et hommes d'affaires" mis à la disposition de tous les Franco-Manitobains.

Pour nous faciliter la tâche, et afin de n'oublier personne, nous vous serions très reconnaissants de nous retourner le coupon ci-joint pour que votre nom puisse paraître dans ce bottin.

Nom ____________________
Adresse ____________________
Tél.: ____________________
Nom de l'entreprise ____________________
Genre d'entreprise ____________________
Adresse ____________________
Tél.: ____________________

A retourner à La Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man.
R2H 3B4 (Tél.: 233-4915)

ANNIVERSAIRES

des membres du Régime de Sécurité familiale

Soeur Léa Archambault, rue Aulneau, St-Boniface	du 18 juillet
M. Louis Bernardin, Ste-Anne	du 18 juillet
M. Gérald Rozière, rue Goulet, St-Boniface	du 18 juillet
M. Joseph Allard, rue Hamel, St-Boniface	du 21 juillet
M. Armand Desharnais, Carey	du 22 juillet
M. Louis Manaigre, Ste-Anne	du 23 juillet

SUS À L'ANGLOMANIE

Nous l'avons décrié à maintes reprises en nous adressant aux Manitobains en particulier. L'ennemi numéro 1 de notre langue parlée, c'est l'anglicisme.

Nous sommes circonscrits de toutes parts dans cet emprisonnement linguistique. C'est à nous de nous débattre et de ne pas nous laisser envahir par ce mal qui répand la terreur... à tous ceux qui ont à coeur de bien parler notre langue.

Mais il y a un autre ennemi qui se frôle près de nous, pénétrant par tous les pores de notre peau, dans l'usage de notre langue: c'est celui de l'anglomanie.

Cet ennemi nous arrive surtout de la ville de Paris réputée d'être la gardienne fidèle de notre parler et de nos usages. Où allons-nous, Seigneur?...

Passons en revue les différents aspects et les différents moments de notre vie quotidienne. L'anglomanie est ce goût incontrôlé pour tout ce qui est anglais. A nous de nous prémunir contre ce danger qui s'introduit dans notre langue à tout bout de champ. Sous prétexte que nous le trouvons dans les revues françaises ... ça fait beau de parler à l'anglaise, n'est-ce pas?

Monsieur met le matin son PULL-OVER ou son SWEATER. Madame se fait un SHAMPOOING. Les enfants à l'école sont soumis à des TESTS (épreuves) et le dimanche, ils font du sport, pour voir le match de football. Surtout nous employons le mot "ball" dans presque tous les jeux de sport: une partie de base-ball, le foot-ball, etc. Heureusement nous avons gardé notre jeu de ballon au panier et le "ski".

Cependant on goûte les splendeurs du week-end, sans oublier de prendre un billet de sweepstake (loterie). En politique, nous aimons le fair-play. Le soir on écoute le speaker (l'annonceur) à la télévision. Le matin on prend son breakfast. A l'heure de la pause, vers trois heures, on boit une tasse de café au break, réservant le whisky and soda pour plus tard. On vit dans un living room, quand le five o'clock tea sera servi, à moins d'aller au snack-bar.

On peut conclure que le sport, le commerce et l'industrie semblent contribuer beaucoup à l'infiltration de ces mots dans notre langue.

Aurait-on oublié d'ajouter les derniers venus de la mode: cover-girl, drugstore (surtout en usage pour manger dans un restaurant chic à Paris). Le mot est dénaturé, où sont les drogues?

Faut-il parler des mots qui finissent en ing? camping, marketing, parking, pressing. Et la situation est pire dans les langue techniques et de l'économie. Ne pourrait-on pas remplacer, avec un peu de bonne volonté et d'imagination, ces mots en leur trouvant des équivalents français? Prenons quelques exemples: remplacer best-seller par grand succès ou gros tirage; fair-play par plein-jeu; flash par éclair; zipper par fermeture-éclair; living-room par salle de séjour; jerry-can par bidon; leader par chef de parti; planning par programme; round par reprise; rush par affluence; score par marque; self-service par libre service; standing par situation; supporter par partisan; test par épreuve; week-end par fin de semaine... Arrêtons-nous un moment. Nous allons faire un petit break, qui signifie interruption, pause, temps d'arrêt; made in France pour certifier que ce produit est bien français; show-business, industrie du spectacle; royalty, redevance; tanker, navire-citerne; flash-back, retour en arrière; le script, le texte; snob, tirer du grand; spleen, avoir le cafard; le shift, changement d'heure; lunch, collation.

Faisons un petit break (une pause) sur nos façons de parler. Libres à nous de continuer cette étude de notre vocabulaire plus tard. En attendant, ne parlons qu'une langue à la fois: soit française ou anglaise. Et n'oubliez pas notre devise: "Etre en pleine vie et pouvoir nous épanouir".

Godias Brunet

suite de la page 17

quelque 25 millions de tonnes par an en moyenne pour satisfaire une demande en accroissement. La baisse subite de production de 1972 a donc fait apparaître un déficit considérable au moment où les pays d'Amérique du Nord avaient entrepris des programmes d'aménagement de l'offre pour réduire leurs gros excédents. C'était, en outre, la première fois depuis plusieurs dizaines d'années que le temps défavorable compromettait simultanément la production dans divers sous-continents: URSS, Chine, Inde, Australie, zone sahélienne d'Afrique et Asie du Sud-Est. Contrairement aux années antérieures de recul de la production, l'URSS n'a pas tenté de faire face à la crise en se serrant la ceinture, mais elle a eu recours aux marchés mondiaux pour effectuer des achats de céréales d'un volume sans précédent.

En conséquence, les stocks de blé des principaux pays exportateurs de cette céréale sont tombés de 49 millions de tonnes en 1971-72 à 29 millions en 1972-73 et seront probablement encore plus faibles cette année. Les stocks de nombreux pays importateurs ont aussi beaucoup baissé. Les réserves de riz sont pratiquement épuisées.

L'histoire a enregistré des pénuries plus aiguës dans des pays particuliers, mais il est douteux qu'une crise alimentaire ait jamais pris des proportions mondiales comme aujourd'hui.

Bien que la récolte ait été assez bonne en 1973, l'accroissement de la production des pays à économie de marché n'a pas suffi à éviter une nouvelle diminution des stocks des exportateurs. La production a marqué une reprise dans la plupart des pays en développement à l'exception des pays de la zone sahélienne où une grande opération internationale de secours d'urgence a dû être lancée pour éviter une famine généralisée.

Si, comme on le prévoit, les récoltes sont bonnes en 1974, et battent même tous les records dans certains pays, les stocks pourront être reconstitués en partie, mais il faudra plus d'une bonne campagne pour les ramener à des niveaux de sécurité. Il n'est pas cependant exclu que les récoltes soient médiocres dans certaines régions. Dans ce cas, il pourrait devenir impérieux d'assurer une répartition équitable des quantités disponibles pour l'exportation. La situation alimentaire mondiale se trouve donc brusquement en butte à une incertitude inacceptable.

Les prix mondiaux des céréales ont enregistré une hausse rapide en 1972 et sont encore montés en 1973. Par suite de l'amenuisement des réserves vivrières, les programmes d'aide alimentaire ont été réduits et les pays en développement qui ne peuvent couvrir leurs besoins d'aliments ont dû et doivent toujours résoudre le problème difficile du financement d'importations alimentaires beaucoup plus coûteuses. Les prix des produits alimentaires ont très fortement augmenté dans le monde entier et cette hausse a plus particulièrement frappé les groupes pauvres des pays en développement.

L'une des grandes causes de la hausse des prix a été la demande de grains et d'autres sources d'aliments concentrés pour le bétail, engendrée elle-même par la demande croissante de produits animaux. Une espèce de réaction à chaîne a ainsi affecté les prix de nombreux produits agricoles. La demande de viande a augmenté très rapidement sous l'effet de l'amélioration des revenus par habitant dans les pays développés et la viande a commencé à renchérir beaucoup dès 1970. Au Japon par exemple, la consommation de viande par habitant a augmenté de près de 50 pour cent entre 1969 et 1972. Dans les pays en voie de développement, la consommation moyenne de céréales par habitant en 1970 était de l'ordre de 475 lbs, dont la quasi-totalité consommées directement. Dans des pays tels que le Canada et les Etats-Unis, toutefois, la consommation annuelle totale de céréales se situe aux environs d'une tonne par habitant, dont 195 lbs seulement sont consommées directement.

La consommation mondiale de grains pour l'alimentation du bétail a augmenté de 6,3 pour cent par an entre 1961-71. La part de l'ensemble des pays à revenu élevé — qui comptent environ 30 pour cent de la population mondiale — dans la consommation totale de céréales pour tous les usages, a été de 54 pour cent en 1970. Les 374 millions de tonnes de grains utilisés chaque année pour l'alimentation du bétail dans ces pays en 1969-71 dépasse la consommation humaine totale en céréales en Chine et en Inde prises ensemble.

La Ligue manitobaine pour handicapés physiques

La Ligue manitobaine pour handicapés physiques est une organisation nouvellement formée, dont l'exécutif pour l'année en cours est composé des membres suivants: Leonard Schmidt, président; Helen P. Smith, vice-présidente; Donna Olmsted, secrétaire; Gordon Muller, trésorier.

La Ligue fut formée pour coordonner et exprimer tant les opinions que les besoins des handicapés physiques, et signale qu'à travers le Canada d'autres organisations de ce genre prennent naissance pour représenter cette minorité silencieuse (environ 14 pour cent de la population).

Qui désire plus d'informations au sujet de la Ligue peut contacter Mme Bea Bardsley au 139, avenue Stranmillis, Winnipeg (247-4547).

VOYAGE EN FRANCE

Dans les cadres du programme Echange d'étudiants subventionné par le Secrétariat d'Etat, Mlle Bonnie McIntyre de Elphinstone quittait Winnipeg le 23 juin dernier, pour un séjour de trois semaines à Paris. Titulaire d'un B.A. de l'Université du Manitoba (mai 1974), Mlle McIntyre vient également de gagner une bourse de $500 de la MTS (Manitoba Teachers Society).

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — AUTOPAC

Assurances FOREST


et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

avocats-notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R. L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
— 942-5263 —

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél. : 233-1426

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S8
Téléphone : 256-3047

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

dentistes

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Tél. : 269-8160
CTC CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
ASSORTIMENT COMPLET DE PIÈCES DE RECHANGE
Concessionnaire exclusif
TRAVELAIRE — JOYCO SUNSET
2791, ROUTE PEMBINA
Winnipeg, Man.
R3T 2H5

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
B'ARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage · Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

peintres

Vermette Painting
320, rue La Verendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL. : 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.


85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH JEAN MARIE VINCENT COMTE, de Cardinal, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 194 1/2, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G3 le ou avant le 26 août 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois de juillet, A.D. 1974.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

on demande

ON DEMANDE

COMMIS-DACTYLO II

Au secrétariat universitaire du Collège de Saint-Boniface

Salaire : $2.57 à $3.05
Entrée en fonction : Immédiatement

S'adresser à :
Directeur du Personnel Auxiliaire
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Tél : 233-0210

ON DEMANDE
Le secrétariat de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, à Regina est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

QUALIFICATIONS REQUISES :

Excellente connaissance du français et de l'anglais. Efficacité en dactylographie et en comptabilité. Connaissance de la sténographie en français désirable. Préférence sera accordée à une candidate expérimentée et diplômée d'une école commerciale.

SALAIRE :

Excellent, mais à négocier selon qualifications et expérience.

ENTRÉE EN FONCTIONS : Immédiatement.

Prière d'adresser les candidatures avec curriculum vitae à :

M. Paul Arès
Directeur général de l'A.C.F.C.
1335, rue Wallace
Regina, Sask.
S4N 3Z5

COMMIS DACTYLO I

demandée par

LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

pour le 6 août 1974

HEURES DE TRAVAIL:
8h30 à 16h30 durant le mois d'août
14h00 à 22h00 à partir de septembre 1974.

SALAIRE:
de $2.25 à 2.44 l'heure plus avantages sociaux.

S'adresser avant le 27 juillet 1974 au:

Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba.

Téléphone : 233-0210

à louer

Logis de 3 pièces non meublé. Entrée privée. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Libre immédiatement. Composer: 233-7438.
15-195-16 C

Rue Aulneau. Appartement de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Cable de télévision. Electricité et eau incluses. Libre: 1er août. Composer : 233-4145.
16-198-JNO

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233-3889.
16-197-JNO

Logis de 2 pièces meublé. Libre. S'adresser à 198, rue Goulet.
16-203 JNO

Appartement de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Place de stationnement. Composer : 233-5796 après 5 heures.
16-201-17 C

personnel

TERRAIN DE CAMPING MACKLIN. Venez à la découverte de Rock Lake et de la belle région des collines Pembina. Routes 2, 3 ou 24, passé Pilot Mound. Natation, pêche, canotage. Demeurez-y tout l'été pour $50.00 par mois ou payez à la journée ou à la semaine. A deux heures de trajet de Winnipeg.
15-192-17 C

UNE ENSEIGNANTE A DEMI-TEMPS est à la recherche d'une personne responsable qui aimerait prendre soin d'un enfant de 2 ans commençant en septembre prochain. Composer : 247-9405.
15-188-JNO

ON DESIRE LOUER, avec option d'achat, une grande maison de 10 à 12 pièces. Appelez Mme Ayotte: 247-9625.
16-202-16 C

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
12-155-JNO

OFFRE D'EMPLOI AVEC LOGEMENT — Logis de 2 pièces privé et meublé. Traitement mensuel pour personne qui pourrait surveiller une dame âgée le matin et faire petit déjeuner. Veuillez composer : 253-4455 ou 247-4996.
14-179-17 C

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Un concierge, couple marié, pour immeuble-appartements de 24 logis à Norwood. Salaire plus téléphone et logis meublé. Composer: 942-5581 ou 247-6238.
12-158-JNO

Aimerais louer un chalet à la Plage Albert du lundi au vendredi de la semaine du 5 ou 12 août. Appelez Léo Grouette au 233-5507.
15-194-16 C



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS

PM 3 - Traitement - $12,629 à $14,350 (Sept. 74 $13,766 - $15,642)

PM 4 - Traitement - $14,246 à $16,189 (Sept. 74 $15,528 - $17,646)

POSTES CANADIENNES
OTTAWA (ONTARIO)

FONCTIONS : Les titulaires relèveront du Gestionnaire des produits philatéliques et autres produits connexes et du développement du marché; ils seront chargés d'améliorer les articles d'affranchissement, les produits philatéliques et autres produits connexes offerts aux acheteurs d'articles d'affranchissement, de stimuler l'intérêt à la collection des timbres canadiens, et d'une façon générale, d'améliorer les services offerts aux clients des comptoirs postaux partout au Canada. Les titulaires devront aussi procéder à des études du marché, chercher quels sont les besoins des clients, et recommander l'adoption de politiques, de lignes directrices et des normes afin d'administrer efficacement tous les programmes reliés aux produits.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Tous les candidats reçus doivent bien comprendre et connaître les principes et les théories de la commercialisation, avoir une certaine expérience dans le domaine du développement des produits ou des normes, et aussi s'y connaître en analyse des données essentielles. Normalement, on exige un cours universitaire ou collégial complet en commerce ou en administration, avec spécialisation en commercialisation. Pour distinguer les deux niveaux d'emploi, on se basera sur le degré d'instruction et les années d'expérience dans ce domaine. Les candidats du poste du niveau 4 doivent avoir de l'expérience dans le domaine de la surveillance.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ces cours pourront durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Ces postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Remplir une formule de demande d'emploi PSC 367–401, disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique, et la faire parvenir avant le 29 juillet 1974 au :

CHEF DE LA DOTATION EN PERSONNEL
ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
MINISTERE DES POSTES
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0B7

Veuillez indiquer le numéro de concours, 74–PO–HQ–2 (70), dans toute votre correspondance.

Bien que le présent concours ne vise à combler que certains postes, en particulier, des listes d'admissibilité pourront être établies en vue de pourvoir plus tard des postes semblables.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



LA VERITE
Ainsi donc, comme vous avez reçu le Seigneur Jésus-Christ, marchez en lui, étant enracinés et fondés en lui.
(Epître de Paul aux Colossiens, ch. 2, v. 6)

à vendre

Chalet à la Plage Albert. Lot no 4, rue Deniset. Composer : 474-1717.
16-199- P

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'acier et de bois. S'adresser à : Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

agents d'immeubles



Larry Rochon
Tél.: 582-2321 Rés.: 247-6232

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Tél. : 284-5390

RUE DOLLARD

Maison de 5 pièces en très bon état. Tapis mur à mur. Salle de bain en couleur. Chauffage au gaz. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage. Possession immédiate. Appelez Pierre Pineau au 256-6000.

BEL-AIR REALTY LTD. 2-288 Marion



ST-BONIFACE — RUE MONCK
Propre grande maison, 4 chambres à coucher, grande cuisine et grande salle à manger, toute finie en chêne naturel. Maintenant à un prix exceptionnel de $29,900.

ST-VITAL — $23,900
Maison de 2 chambres à coucher, 3e chambre à la cave, sur un lot de 90' x 110'. Très bien entretenue, tapis, salle à manger, finie avec goût.

HERVÉ DANSEREAU 247-8851 — 222-5808

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER
Immeuble. Construction en brique. Superficie de chaque plancher: 1,600 pieds plus voûte de 10' x 14'. Bureau et logis de 5 pièces au 2e. Sous-sol fini. 4 plomberies. Terrain de 66' x 120'. Stationnement pour 12 voitures. Idéal pour entreprise.

RUE AULNEAU
Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol partiel. Jolie cour. Garage. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et draperies. Prix: $16,000.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

108, rue Champlain

ST-BONIFACE — TRIPLEX
Construction en maçonnerie. Appartements complètement privés. Revenu courant : $255 par mois. Plein prix : $21,900.

POINT DOUGLASS — LOTISSEMENT (terrace)
Dix appartements complètement privés plus une maison de 6 pièces séparée. Revenu: $610 par mois. Prix: $37,000. Financement excellent.

AUSSI, maisons de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface et St-Vital.

Ken DEMARE 269-7083
Geo. DEMARE 247-3079
BUREAU 247-7604

CANADA PERMANENT TRUST REAL ESTATE

232, rue Sherbrook

PRES CORYDON
Immeuble de 8 logis. Revenu annuel: $8,760.00. Prix: $55,500 à terme.

ST-BONIFACE
Rue Hébert. Duplex ou maison de famille: 3 et 4. Lot de 33' x 122'. Prix: $15,900 à terme.

ST-BONIFACE
Magasin d'épiceries et viandes, avec bâtiment et logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires d'environ $165,000. Prix très raisonnable. Vendeur considérerait échange sur maison de ville.

Pour plus de renseignements, appelez
A.-J. DESAULNIERS : 774-2483 ou 233-5874

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.



Trust Royal



PAUL BILODEAU
Rés.: 256-9455

84 bureaux des ventes au Canada

284-6131

PARC WINDSOR

$27,900.00

Ce duplex côte à côte et de 2 étages à plus de 1,000 pieds carrés d'espace. Nouvellement décoré avec de nouveaux tapis. Remarquez cette hypothèque à 6 1/4 p.c. Appelez Paul Bilodeau 256-9455.

PARC WINDSOR

$35,900.00

Cette maison de 3 chambres à coucher, nouvellement décorée a des tapis neufs dans toutes les pièces excepté la cuisine, et est située sur un lot de 55 pieds. Appelez Paul Bilodeau, 256-9455.

SON PRIX VIENT D'ETRE REDUIT

Cette belle maison de 3 chambres à coucher dans Southdale a un sous-sol complètement fini et son prix vient d'être réduit à $54,500.00. Appelez Paul Bilodeau maintenant au 256-9455.

GRUNTHAL

$26,900.00

Cette maison moderne de 2 chambres à coucher est située sur un terrain de 9.12 acres à seulement 1/4 de mille du village. Cette propriété comprend une étable, une "tack room" des corals, des parcs à alimentation et beaucoup d'autres commodités. Appelez Paul Bilodeau 256-9455.

"NEW LISTING" ST-VITAL

Vous cherchez un lot de 1/2 acre avec toutes les commodités? Ne cherchez plus. Appelez Paul Bilodeau 256-9455. 9455.

NORWOOD FLATTS — $28,900

Déménagez d è s maintenant dans cette grande maison de 2 chambres à coucher. Le salon a un Foyer Ouvert, tapis mur à m u r et un plafond "open beam". Grande salle à manger, 2 salles de bain et beaucoup d'autres commodités. Appelez Paul Bilodeau: 256-9455 ou Anne Coltart: 453-2909.

ST-VITAL — PRES STE-MARIE — Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $18,-900.

NORWOOD — Charmant bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Le tout en très bon état. Comptant requis : $3,500. Balance portée par vendeur.

ST-VITAL — Grande maison, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Pleine cave. Plein prix: $16,900.

ST-VITAL — Bungalow très chic, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Plein soubassement. Sur grand lot. Plein prix: $24,-900.

PARC WINDSOR — Bungalow très charmant. Plus de 1,300 pieds carrés. Comprend 4 chambres à coucher, grande salle de récréation, 2 salles de bain, etc., etc. Grand garage. Le tout en très bon état. Prix à négocier.

ST-VITAL — PRES ECOLE STE-MARIE — Bungalow très chic, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires tout à fait neuves. Soubassement complet. Prix: seulement $14,800.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
774-1081

PAUL FOURNIER
256-1520

PAUL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher

247-8861 247-8862

ST-BONIFACE — Duplex très chic. Logis au 1er étage comprend 5 pièces, 3 chambres à coucher. Logis au 2e comprend 4 pièces, 2 chambres à coucher. Aussi, autre revenu supplémentaire. Propriétaire transféré demande une vente rapide. Comptant requis : $4,500.

SUR LAC MANITOBA — Très beau lot boisé avec frontage sur lac. Idéal pour maison ou chalet. Lac idéal pour "water ski". Nombre des lots très limité. Prix très attrayant.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $15,500. Comptant requis: $800.00

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $5,000.

1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.



ST-NORBERT $25,500

Duplex côte à côte de 3 ans, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. Draperies. Appelez Claude.



ST-BONIFACE $29,900

Grosse bâtisse solide de 5 logis complètement occupés. Excellent revenu. En très bon état. Appelez Nap.

RUE MASSON

Maison de 7 pièces, 5 chambres à coucher. Près autobus, parc et école. Vendeur considérerait porter hypothèque. Appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD $20,700

Maison de revenu, 2 logis avec salle de bain privée, ou maison de famille. Appelez Nap. Gagnon.



PARC WINDSOR EXCLUSIF

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Salle de récréation. Garage attenant. Seulement 8 ans. En très bon état. Hypothèque à 6 1/4 p.c. Appelez Nap. Gagnon.

RUE BERRY

Près hôpital St-Boniface et autobus, maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Possession immédiate. Appelez Nap. Gagnon.

LA SALLE

Beau grand lot de 100 x 100 au centre du village. Pour plus de renseignements, appelez Claude.



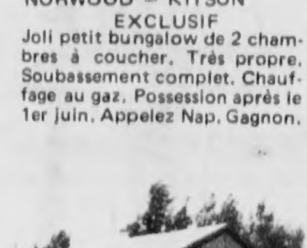
ST-ADOLPHE

Grand bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger. Soubassement complètement fini. Grand lot. Plafond genre "cathédrale". Appelez Nap. Gagnon.



NIAKWA-PLACE

Duplex côte à côte de 3 ans. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Possession: 1er septembre. Appelez Claude.



NORWOOD — KITSON EXCLUSIF

Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. Très propre. Soubassement complet. Chauffage au gaz. Possession après le 1er juin. Appelez Nap. Gagnon.



PARC WINDSOR $36,500

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Belle cour avec fosse à barbecue, patio et réservoir à poisson. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Appelez Nap. Gagnon.

RUE AULNEAU

Maison de 2 étages, 3 logis privés. Bon revenu. Pourrait aussi servir comme maison de famille. 3 salles de bain. En face de la cour du collège. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE



METRO AGENCIES LTD.
Tél.. 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 257-3883

ROGER MOUSSEAU REALTY

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG

6 PIECES, 3 CHAMBRES A COUCHER — SOUTHDALE
$19,500 à 8 3/4 p.c.

Bungalow de 1,100 pieds carrés dans une belle région. Le propriétaire déménage de la ville le 1er septembre 74.

6 PIECES, 3 CHAMBRES A COUCHER — PARC WINDSOR
$15,000 à 6 3/4 p.c.

Bungalow de 1,260 pieds carrés avec tapis mur à mur partout. Salle de récréation avec bar. Lot: 105 x 55. Doit être vendu cette semaine.

5 PIECES, 4 CHAMBRES A COUCHER — ST-VITAL

Beau petit bungalow avec grandes pièces. Près de la rue Taché. Possession le 1er septembre 74 ou plus tard.

6 PIECES, 4 CHAMBRES A COUCHER — ST-VITAL

Maison avec garage attenant. Nouvelle peinture à l'extérieur. Sur lot de 72 x 110. Le propriétaire s'est acheté une maison neuve; doit être vendue en deçà de 2 semaines. Prix fixé à seulement $25,000.

POUR VISITER APPELEZ RAYMOND CARRIERE
Bur. : 247-8824 — Rés. : 247-6270

ROGER MOUSSEAU REALTY

SPÉCIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
ROGER MOUSSEAU, gérant des ventes
477, RUE DES MEURONS — RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA — MOBILE 0 JL-62569

DUPLEX COTE A COTE — $31,900

Si vous avez des difficultés à rencontrer vos paiements mensuels élevés, essayez ce beau duplex côte à côte avec chaque côté entièrement séparé l'un de l'autre et comprenant un grand salon, une belle cuisine avec amplement d'armoires ainsi que 3 chambres à coucher et un sous-sol complet de chaque côté. Un côté pour le propriétaire et l'autre côté loué à $135.00. Ne manquez pas de voir celui-ci.

RUE DUMOULIN — 1 1/2 ETAGE

Cette belle maison de 3 chambres à coucher et avec sous-sol complet comprend une salle de récréation en pin noueux, un beau salon avec Foyer Ouvert, tapis Shag mur à mur, salle à manger conventionnelle avec tapis mur à mur et vaisselier encastré. Draperies et laveuse à vaisselle incluses.

MAISON DE FAMILLE IDEALE — LOCALITE CENTRALE

Cette grande maison comprend 5 chambres à coucher. Près des écoles et de toutes les commodités de St-Boniface. Sous-sol complètement fini et avec beaucoup d'espace d'entrepôt. Cette maison fait plaisir à montrer.

ST-BONIFACE — CONSTRUCTION EN BRIQUE

Demeure d'environ 2,000 pieds carrés d'espace comprenant 10 pièces. Pourrait être convertie en appartements ou gardée comme grande maison de famille. Prix fixé à seulement $27,-500.

POUR CES PROPRIETES OU AUTRES, AINSI QUE POUR ESTIMATION DE VOTRE PROPRIETE, APPELEZ
MME FOREST : LE JOUR - 247-8824 - LE SOIR - 489-8877

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TEL. : 247-8957



PARC WINDSOR — Décorée avec goût partout - 3 chambres à coucher — Demi-détachée — Salle de bain (2 morceaux) supplémentaire au 1er étage — Grande cuisine de campagne — Espace généreux pour les repas — Appelez Doreen : 256-7271.

STE-ANNE — MANITOBA — 3 chambres à coucher — Bungalow de 9 ans — 1,340 pieds carrés — Bureau — chambre d'utilités — salle de récréation — Deux chambres à coucher et salle de bain au sous-sol — Double garage attenant — Transféré et obligé de vendre — Seulement $36,900 — Appelez Léo Grouette : 233-5507.

NORWOOD — Cour arrière, semblable à un parc, privée — Bungalow de 2 chambres à coucher — Salle de récréation finie professionnellement — Pour rendez-vous, appelez Doreen : 256-7271.

NORWOOD — 4 chambres à coucher — cuisine moderne — salle à manger — salle de récréation très unique — Salle de bain et Foyer au sous-sol — Garage — Patio clôturé — Un plaisir à montrer — Appelez Léo Grouette: 233-5507.

ST-VITAL — Grande maison de famille de 3 chambres à coucher et avec grand salon — Cave à la grandeur — Beau lot — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

LOT DE RIVIERE — 147 x 542 — Beaucoup d'arbres — Localité parfaite — Prix: $10,000 — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

ST-BONIFACE — $20,600 — Grande maison de famille avec salle à manger — grande cuisine — 3 chambres à coucher — 2 salles de bain — Cave à la grandeur — Appelez Aimé Fillion: 256-4762.

ST-ADOLPHE — Sur chemin Ste-Marie — Grande maison avec beau lot dans village — Pleine cave — Puits privé — Grande cuisine: 7' x 12' avec poêle — réfrigérateur et congélateur — Pour $30,500 — Possession le 1er septembre — Appelez Jeanne D'Auteuil : 233-6104.

VINGT ACRES A LORETTE — Tout en culture — $16,500 — Un mille du no 1 — Frontage de 660' x 1,320' — Idéal pour petite ferme — Appelez Jeanne D'Auteuil : 233-6104.

Jeanne D'AUTEUIL: 233-6104
Aimé FILLION: 256-4762
Maurice DANIS : 253-2102
Aline DANIS: 253-2102
Réjane LEBECQUE: 247-9461
Doreen DERKACH: 256-7271
Léo GROUETTE : 233-5507

